

# LIAISONS ÉTAIQUES

4  
1  
3



## ÉDUCATION PRIORITAIRE

**POLITIQUE ÉDUCATIVE**  
L'ÉDUCATION PRIORITAIRE  
MISE À MAL

**MINEURS ISOLÉS**  
ENFANTS SCOLARISÉS  
À LA RUE

**UTOPIE**  
LE FAMILISTÈRE  
DE GUISE

**ENTRETIEN**  
AGNÈS VAN ZANTEN  
ET LA MIXITÉ  
SCOLAIRE

décembre 2014  
N° 314

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE PARIS  
DES PARENTS DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

[www.fcpe75.org](http://www.fcpe75.org)



# LIAISONS LAÏQUES

revue de débats  
et d'informations scolaires  
et socioculturelles

DÉCEMBRE 2014  
N° 314

éditeur  
Fcpe PARIS  
Conseil départemental  
de parents d'élèves  
14 rue d'Astorg - Paris VIII<sup>e</sup>  
Tél. : 01 42 65 05 98  
www.fcpe75.org  
liaisons.laiques@fcpe75.org

directeur de la publication  
Hervé-Jean Le Niger

rédacteur en chef  
Luc Pasquier

comité de rédaction  
Anne Coret  
Bernard Dubois  
Eve Heinrich  
Jean-Jacques Renard  
Isabelle Rocca  
Catherine Terseur

ont également participé  
à la rédaction de ce numéro  
Hélène Dupont  
Jean-Pierre Fournier  
Chantal Samuel-David  
Hélène Schneider

photographies  
Pierre-Emmanuel Charon,  
Bernard Dubois,  
Luc Pasquier,  
Jean-Jacques Renard,  
Jean-Claude Saget  
Brigitte Wieser

photographie de couverture  
Isabelle Rocca

illustration  
Frédéric Deligne

conception graphique, maquette,  
et secrétariat de rédaction  
La-fabrique-créative  
9 rue du Transvaal, Paris XX<sup>e</sup>

Le Café pédagogique  
22 rue Alphanand, Paris XIII<sup>e</sup>  
www.cafepedagogique.net

impression et routage  
Imprimerie Fabrègue  
Rue Fontaine Tanche Bois Joli  
87500 Saint-Yrieix-La-Perche

gérant  
Stéphane Leray  
com. paritaire  
n° 0318 G 82847  
dépôt légal à parution ISSN :  
1623-5169  
tirage  
10 000 ex.



## SOMMAIRE

### ACTUALITÉ

Au cœur de la Fcpe . . . . .	5
Échos et ruades . . . . .	6

### POLITIQUE ÉDUCATIVE

Éducation prioritaire : le compte n'y est pas . . . . .	10
Relation avec les parents, l'angle mort des ESPE . . . . .	14
Former l'âme plutôt que de l'instruire . . . . .	16

### VIE SCOLAIRE

Inimitiés enfantines . . . . .	17
Apprendre le code, une fausse bonne idée ? . . . . .	20
Stages de 3 <sup>e</sup> . . . . .	22

### SOCIÉTÉ

Jeunes migrants, scolarisés mais à la rue . . . . .	24
---	----

### ENTRETIEN

Agnès van Zanten . . . . .	26
----------------------------	----

### CULTURE

Cinéma : Bandes de filles. . . . .	30
Utopie : le familistère de Guise . . . . .	31

### RETROUVEZ-NOUS SUR :

 [www.facebook.com/FCPE.Paris](http://www.facebook.com/FCPE.Paris)

 [twitter.com/FCPE\\_Paris](https://twitter.com/FCPE_Paris)

### BULLETIN D'ABONNEMENT LIAISONS LAÏQUES

un an : 7€, adhérents : 3,70€, soutien : 15€

Nom :

Prénom :

Adresse :

Règlement à l'ordre de CDPE Paris à adresser :  
FCPE 75, 14 rue d'Astorg, 75008 Paris  
Tél. : 01 42 65 05 98 - liaisons.laiques@fcpe75.org

## ÉDITO



# Éducation prioritaire, une consultation en trompe-l'œil

La refonte de l'éducation prioritaire est un des éléments clés de la loi de refondation de l'école de la République. La réduction des inégalités sociales et territoriales est une priorité du gouvernement. La réforme s'articule autour de trois axes : des élèves accompagnés dans leurs apprentissages et dans la construction de leur parcours scolaire, des

équipes éducatives formées, stables et soutenues, un cadre propice aux apprentissages. Un référentiel est élaboré pour permettre aux équipes d'exercer pleinement leur liberté pédagogique en s'appuyant sur des repères solides et fiables.

Les 1082 anciennes ZEP deviennent Réseaux d'éducation prioritaire et 14 de ces REP sont fléchées Outre-Mer sur Mayotte et la Réunion - ce dont nous nous félicitons. De facto, la dotation du territoire métropolitain est diminuée de 14 réseaux. À Paris, les réseaux passent de 32 à 29. La ministre de l'Éducation nationale a demandé aux recteurs d'associer tous les partenaires co-éducateurs à la redéfinition des réseaux. Simultanément les préfets sont appelés à veiller dans le cadre de la Loi Ville et Cohésion urbaine, à l'adéquation Éducation prioritaire - Politique de la Ville - Réussite éducative, pour que le droit commun soit respecté pour tous les citoyens.

Le postulat de construction des REP est une configuration épousant la carte des « conseils écoles - collèges ». C'est le collège en REP qui déterminera les écoles rattachées. Le nouveau cycle CM1/CM2/6<sup>e</sup>, élément pédagogique clé de la refondation de l'école, devrait assurer à tous les élèves un meilleur parcours scolaire, et éviter d'alimenter chaque année le flux des 150 000 élèves sortant du système scolaire sans qualification. Mais ce postulat conduit à des aberrations pour la construction de la carte d'éducation prioritaire.

Dès le début du processus, des difficultés apparaissent. Dans la capitale, les critères retenus par le ministère ne correspondent pas à la réalité territoriale. Il existe un véritable « mitage » parisien, des îlots de précarité sociale et scolaire, qui ne sont pas pris en compte. La politique de la Ville a pourtant, elle, pris la mesure de cette singularité, obtenant un abaissement du revenu médian parisien pour la définition des zones Politique de la ville.

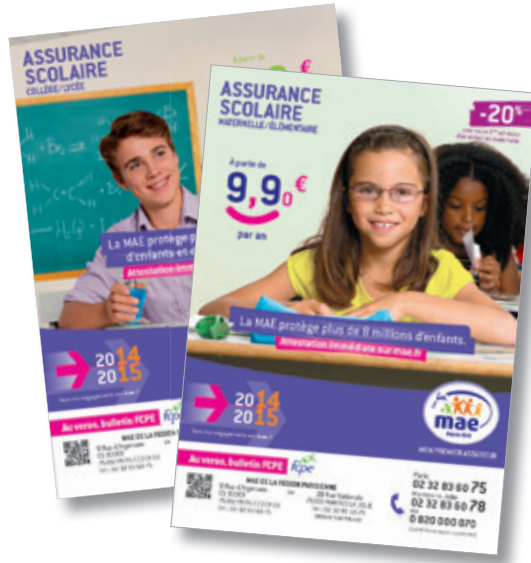
Cette consultation rectorale conduite au pas de charge entre mi-octobre et fin novembre a entraîné une réaction unanime du Conseil départemental de l'Éducation nationale (Cden) du 6 novembre. La motion portée par la Fcpe est votée par 23 voix pour, 3 refus de vote, 1 abstention, toutes couleurs politiques confondues : « *La réduction du nombre de réseaux à Paris qui passe de 32 à 29 collèges par le biais d'une enveloppe fermée est inacceptable... Les membres du Cden considèrent que le classement des collèges et des écoles que propose l'académie de Paris doit être revu afin que soit établie une carte correspondant à la réalité du terrain.* » En effet plusieurs collèges et une trentaine d'écoles dites « orphelines » sortiraient de l'éducation prioritaire avec la carte proposée. L'académie de Paris promet alors un assouplissement du critère conseil école-collège, une réouverture des discussions.

Le 21 novembre une nouvelle cartographie plus satisfaisante est proposée, mais la Fcpe demande la tenue d'un Cden spécifique éducation prioritaire mi-décembre.

**Hervé-Jean Le Niger**

# Bien choisir son assurance scolaire

## Pourquoi la FCPE recommande la MAE ?



À partir de

**9,90€**  
par an

La MAE est née en 1932. Historiquement, il s'agit de la première assurance scolaire, créée par des enseignants. Assurance d'un enfant sur deux, elle se classe toujours à la première place.

**Q)** Qu'est-ce qui différencie concrètement la MAE de la plupart des assurances scolaires ?

**R)** C'est très simple : la MAE n'applique aucune franchise pour ses remboursements. Cela signifie que les parents sont indemnisés dès le 1<sup>er</sup> euro dépensé. En cas d'accident, l'enfant est parfaitement couvert, qu'il en soit l'auteur ou la victime. Même s'il se blesse seul ou si aucun responsable n'est identifié (ce qui est constaté dans 8 cas sur 10). De plus, les solutions proposées garantissent des montants de remboursement élevés, y compris sur les lunettes et les prothèses dentaires, généralement peu prises en charge par ailleurs.

**Q)** Jusqu'où la MAE s'implique-t-elle : se contente-t-elle de "bien" assurer les enfants sur le plan financier ?

**R)** Certainement pas : la MAE assure également un véritable accompagnement pour les enfants comme pour les parents. Cela se traduit, par exemple, par un soutien scolaire à domicile en cas d'immobilisation prolongée, un soutien psychologique en cas d'agression ou de racket. Elle accompagne et soutient les familles confrontées à des situations douloureuses ou à des difficultés particulières lorsque, dans certains cas, aucune garantie ne peut intervenir.

**Q)** Quel est le prix d'une assurance scolaire à la MAE ?

**R)** La MAE s'efforce de proposer les meilleures garanties au meilleur prix. Les formules les plus économiques sont accessibles dès 9,90 € par an.

Avec la protection la plus complète, MAE 24/24 PLUS (35,50 € par an), chaque enfant peut bénéficier d'une protection 365 jours par an, 24h/24 : à l'école, à la maison, durant ses activités sportives ou associatives et même pendant les vacances !

• Offres spéciales :

- 20% de réduction pour toute première adhésion d'un enfant en maternelle ;
- 9,90€ de réduction à partir du 4<sup>ème</sup> enfant, quelle que soit la protection choisie.

**MAE de la  
Région Parisienne**  
**02 32 83 60 75**

mae75@mae.fr

9 rue d'Argenson  
75008 PARIS

29 rue Nationale  
78200 MANTES-LA-JOLIE



MON PREMIER ASSUREUR



Adhésion et attestation immédiates  
sur votre **mobile** ou sur **mae.fr**

## AU CŒUR DE LA FCPE

### ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DE PARENTS D'ÉLÈVES

#### Participation en hausse !

Bonne nouvelle pour les élections des représentants de parents d'élèves à Paris, la participation est en hausse. Même si on ne peut se contenter du taux de 30,3 %, tous niveaux confondus, il convient de saluer sa progression d'un point par rapport à l'année dernière ; l'augmentation se retrouve en maternelle-élémentaire, en lycées généraux et technologiques et surtout en lycées professionnels où, pour la première fois depuis au moins 10 ans, le taux de participation dépasse la barre des 10 %. La tâche reste encore immense pour convaincre un plus grand nombre de parents de s'exprimer à l'occasion de ces élections et de manifester ainsi leur investissement pour l'école, mais la tendance est favorable ce qui n'est pas le cas pour d'autres élections plus politiques où l'abstention gagne du terrain. La hiérarchie de la participation reste la même de la maternelle au lycée montrant malheureusement l'éloignement des parents vis-à-vis de l'école au fur et à mesure que leurs enfants grandissent - à moins que ce ne soit au fur et à mesure que l'école ne se ferme à eux.

Même si la Fcpe subit, comme la Peep, une baisse de 1 point par rapport aux dernières élections, la Fcpe reste de loin la première fédération représentative des parents d'élèves parisiens. Cette baisse atteint 2 points sur le premier degré où la Fcpe paye vraisemblablement l'affirmation de ses positions courageuses et assumées sur la réforme des rythmes scolaires. Elle est pour partie compensée par un gain de 3 points sur les lycées professionnels. Au total, ce sont les associations isolées ainsi

PARTICIPATION	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
<b>Tous niveaux</b>	28,9 %	28 %	28,0 %	28,1 %	28,4 %	29,0 %	30,5 %	29,3 %	30,3 %
<b>Maternelles et élémentaires</b>	37,9 %	36,7 %	36,6 %	36,9 %	37,5 %	38,6 %	41,1 %	40 %	41,3 %
<b>Collèges</b>	22,7 %	22,1 %	22,5 %	22,7 %	23,8 %	23,9 %	23,4 %	23,7 %	23,5 %
<b>Lycées GT</b>	17,9 %	17,3 %	17,2 %	16,4 %	15,9 %	16 %	16,3 %	14,6 %	15,6 %
<b>Lycées pro</b>	6,10 %	6,5 %	6,5 %	6,1 %	5,4 %	5,5 %	9,3 %	5,6 %	11,1 %

RÉSULTATS 2014 PAR NIVEAU	Maternelles-élémentaires	Collèges	Lycées GT	Lycées pro	Tous niveaux
<b>FCPE</b>	34,5 %	63,1 %	56,7 %	15,6 %	42,7 %
<b>Parents non constitués en association</b>	26,6 %	3,1 %	4,9 %	54,5 %	20,3 %
<b>Associations isolées</b>	23,3 %	13,4 %	12,3 %	13,6 %	20,5 %
<b>PEEP</b>	6,6 %	18,6 %	25,5 %	0,0 %	11,2 %
<b>Listes d'union</b>	7,9 %	0,5 %	0,5 %	16,3 %	5,9 %
<b>UNAAPE</b>	1,1 %	1,3 %	0,0 %	0,0 %	1 %

que les listes de parents non constitués en association qui bénéficient de cette érosion des fédérations structurées, qui sont pourtant les plus à même de donner du poids aux revendications de l'ensemble des parents au-delà des situations individuelles de chaque école. ■

#### UNE CALCULETTE POUR VALLAUD-BELKACEM !

Le ministère de l'Éducation nationale manque visiblement de budget.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, il vient de fournir à notre fédération nationale les résultats des élections des représentants de parents d'élève établissement par établissement pour chaque département, mais il n'est toujours pas capable d'en faire la somme et de publier les résultats nationaux. Pour des élections qui se sont déroulées en octobre, c'est pour le moins surprenant. On attend avec impatience que notre ministre retrouve sa calculette pour additionner tous ces résultats. ■

#### LE DESSIN DE DELIGNE



## SUPPRESSION DES COURS DU 15 OCTOBRE : L'AFFAIRE SERA JUGÉE AU FOND

Le 10 octobre, la Fcpe-Paris déposait un référé afin d'obtenir la suspension de la décision du rectorat de Paris de « banaliser » la demi-journée du 15 octobre 2014 pour consulter les enseignants sur les nouveaux programmes : en clair, cette décision revenait ni plus ni moins à supprimer irrémédiablement une demi-journée d'enseignement pour tous les élèves dans les écoles, collèges de Paris – ce qui concerne pas moins de 191 000 élèves (136 000 écoliers et 55 000 collégiens).

Conséquences : discontinuité à grande échelle du service d'enseignement, mais aussi désorganisation totale pour les parents, chargés de se débrouiller pour garder à leurs frais les enfants les plus jeunes. En effet, dans le primaire, une grève des services d'animation de la mairie de Paris, mécontents de jouer les « baby-sitters » pour l'Éducation nationale, venait encore alourdir une situation déjà problématique. Autant d'éléments qui avaient amené la Fcpe-Paris à déposer une requête en référé auprès du Tribunal administratif de Paris.

Éviter d'ajouter la confusion à la désorganisation : c'est dans cet esprit que le juge des référés du Tribunal administratif de Paris a

rejeté la requête de la Fcpe, lors d'une audience accordée en urgence à 48 h de la demi-journée de cours supprimés. L'affaire sera donc jugée au fond.

Et les questions de fond ne manquent pas : alors que le nombre de cours non assurés pour cause de non remplacement de professeurs atteint des proportions alarmantes en ce premier trimestre, organiser délibérément ainsi une suppression pure et simple des enseignements ne peut que susciter incompréhension et colère. Par ailleurs, le rectorat ne peut transférer sur les familles le coût de la consultation des enseignants sur les nouveaux programmes, même si l'intention est louable. D'autant que les modalités de consultation des enseignants « *ne donneraient lieu à aucune production de synthèse* ». Une situation « perdant, perdant » en somme... ■

Chantal Samuel-David

## UNE AG DES PRÉSIDENTS PARTICULIÈREMENT SUIVIE !

Il est des thèmes plus mobilisateurs que d'autres. La dernière assemblée générale des présidents qui s'est tenue le 13 novembre au lycée Émile Dubois (14<sup>e</sup>) a battu des records de participation avec près de 70 conseils locaux représentés ainsi que la plupart des unions locales. Il était en effet question de

la réforme des ZEP et de ses conséquences sur Paris. De nombreux conseils locaux concernés étaient présents mais d'autres aussi sensibilisés à cette question sans que leurs écoles ou établissements ne soient dans le périmètre des anciennes ZEP ni dans celui de nouvelles REP. Cette forte représentation a permis de voter l'appel à manifester du 22 novembre. Fédérer les énergies, relayer les mobilisations locales, donner du poids aux revendications par leur dimension collective, la Fcpe-Paris a ainsi pleinement joué son rôle fédérateur. ■

## EGALITE FILLES-GARÇONS : LA FORMATION POUR TOUS !

La Fcpe salue la mise en place du plan d'action pour l'égalité entre filles et garçons annoncé par le ministère. Ce dispositif, qui vient prendre la suite de l'expérimentation des « ABCD de l'égalité », est la preuve que le ministère n'a pas cédé devant les menaces d'une frange de la population ultra réactionnaire et très minoritaire.

L'éducation à l'égalité entre les filles et les garçons est une mission essentielle de l'école, inscrite dans la loi et le code de l'éducation. Elle est essentielle car les inégalités qui persistent dans la société entre hommes et femmes sont inacceptables et doivent être combattues dès le plus jeune âge, avant que les stéréotypes s'installent, notamment ceux qui influent sur l'orientation scolaire et professionnelle.

La formation de tous les enseignants sur ces questions revêt donc une importance primordiale.

La Fcpe souhaite aussi que le ministère veille à ce que tous les personnels soient aussi formés à la lutte contre l'homophobie, dispositif ne figurant pas dans ce plan. Cette formation, trop souvent réservée aux enseignants du secondaire, doit être dispensée à l'ensemble des adultes dans les établissements. Le gouvernement doit rester fidèle à ses engagements dans ce domaine. ■



## CONTINUER LA LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE !

Le 21 novembre, la ministre de l'Éducation nationale annonçait le plan de lutte contre le décrochage scolaire.

On ne peut que se féliciter que le travail engagé sur le décrochage ne soit pas abandonné. Réduire de manière significative le nombre de décrocheurs était une promesse du candidat François Hollande. Les élèves décrocheurs sont encore beaucoup trop nombreux ! Et le phénomène ne décroît pas !

Les trois axes retenus : la prévention du décrochage, le rattrapage et la remédiation vont dans le bon sens. La lutte contre le « décrochage » suppose de traiter simultanément ces trois axes.

Mais pour la Fcpe, il faut par ailleurs travailler à définir comment maintenir les élèves fragiles et démotivés dans le système éducatif.

Elle rappelle que pour prévenir le décrochage, il est nécessaire de transformer l'école en profondeur. Évaluation, méthodes d'enseignement, contenus, orientation, rythmes des élèves dans le secondaire... Tout cela doit évoluer pour une meilleure réussite de tous.

La refondation de l'école doit se poursuivre ! ■

## EXTREMISTES AU GRAND JOUR

Pendant plusieurs mois, la Fcpe Paul-Langevin de Fontenay-sous-Bois (94) a fait l'objet d'attaques et de tentatives d'intimidation de la part d'opposants à la supposée « théorie du genre ». En décembre 2013 et en janvier 2014, des parents d'élèves de cette école, alors membres de la Fcpe, avaient appelé à des journées de retrait de l'école (JRE) contre le dispositif du ministère « ABCD de l'égalité » filles/garçons. Face à la virulence et à la teneur de leurs discours contraires aux valeurs de la Fcpe, le conseil départemental de la Fcpe du Val-de-Marne a engagé une procédure exceptionnelle d'exclusion de



trois adhérents et représentants Fcpe au conseil d'école.

Le conseil local Fcpe Paul-Langevin a alors tenu à informer les parents en affichant sur le panneau de l'école l'annonce de l'exclusion de ces trois parents. À compter de cet affichage, Stéphanie Michel, la présidente de ce conseil local, a été harcelée et a reçu des menaces et des intimidations à son domicile. Elle a déposé une plainte, au mois de juin, qui n'a pour l'instant donné lieu à aucune suite, alors que les auteurs sont connus. Fin octobre, sa voiture a été vandalisée.

Le comble est que c'est maintenant elle qui fait l'objet de poursuites judiciaires. Elle a en effet été convoquée par la police judiciaire

suite à la plainte déposée par des parents exclus. Il lui a été notifié l'ouverture d'une information judiciaire pour diffamation et même sa probable mise en examen dans ce cadre.

Elle n'a pourtant fait qu'agir dans le cadre de ses mandats associatifs au sein de l'école publique, en défendant les valeurs d'égalité et de laïcité fortement attaquées par les agissements des extrémistes promoteurs des JRE.

Les attaques dont Stéphanie Michel est victime portent directement atteinte au légitime engagement de tous les parents d'élèves au sein de l'école de la République et à une conception égalitaire et laïque de cette école. Toute la Fcpe lui apporte son soutien comme de nombreuses organisations syndicales, politiques et citoyennes du Val-de-Marne en réaffirmant que l'école publique doit jouer pleinement son rôle en matière d'éducation à l'égalité entre filles et garçons.

Une pétition demandant à ce que cessent les poursuites à son encontre est signable ici :

[http://www.petitions24.net/stop\\_aux\\_poursuites\\_judiciaire\\_contre\\_stephanie\\_michel\\_elue\\_fcpe](http://www.petitions24.net/stop_aux_poursuites_judiciaire_contre_stephanie_michel_elue_fcpe) ■



## VALEURS, VOUS AVEZ DIT VALEURS ?

À la Fcpe, il est souvent question de nos valeurs ; au-delà de leur expression traditionnelle autour de la liberté, de l'égalité, de la fraternité et de la laïcité, elles doivent être déclinées au quotidien dans les positions que nous prenons en tant que représentants de parents d'élèves. Elles peuvent aussi s'exprimer par différence avec d'autres associations. L'affiche reproduite ici et provenant des panneaux électoraux apposés devant un collège parisien en est un exemple. « *Élèves : foncez bossez taffez...* », et vous accèderez aux « *voyages d'excellence* » réservés à l'élite des méritants ! Individualisme, réussite individuelle sans se soucier de la réussite collective, voyages scolaires qui excluent une partie des élèves d'une classe. On est bien là à l'opposé des valeurs de la Fcpe. C'est dans ce genre de situations, quand il est question de savoir à qui profite un voyage, à qui profite une classe bilingue, à qui profitent des classes de niveaux que doit se poser la question des valeurs de la Fcpe, de l'intérêt collectif, de l'intérêt de tous les élèves mais aussi de l'intérêt de ceux qui sont le plus en difficulté. ■



## LA VILLE DE PARIS SE RECENTRE

La Ville de Paris a souhaité recentrer les activités des caisses des écoles parisiennes sur leur mission de restauration scolaire afin de favoriser l'amélioration de la qualité de la prestation et une utilisation plus importante des produits issus de l'alimentation durable. Elle a donc décidé de ne pas reconduire les subventions que les caisses des écoles recevaient pour financer les projets pédagogiques dans les classes, l'achat de jouets à l'occasion de Noël pour les maternelles, et l'achat des récompenses scolaires pour les élèves de CM2.

D'autres crédits pourraient venir compenser cette suppression. Si ce n'était pas le cas c'est tout un pan des activités sociales qui bénéficieraient aux élèves qui disparaîtrait en particulier dans le domaine des sorties scolaires. Affaire à suivre donc ! ■

## 25<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE LA CONVENTION DES DROITS DE L'ENFANT

Après plusieurs années de blocage, la France ratifie enfin le 3<sup>e</sup> protocole de la Convention des droits des enfants. Cela donnera la possibilité à tout enfant dont les droits ont été violés de porter plainte devant le Comité des droits de l'enfant de l'ONU.

L'occasion pour l'Icem-pédagogie Freinet, de rappeler que : « La France n'est pas la plus mauvaise élève, mais elle est championne des inégalités et discriminations. Trop d'enfants sont exclus de leurs droits, que ce soit dans le domaine de la santé, du logement, du niveau de vie, de l'éducation... (...) Dans le champ de l'éducation, plus de 50 % des enfants ne correspondent pas à l'école que la France met en œuvre ! Ils la quitteront parfois très tôt, souvent sans formation et surtout avec ressentiment. Les experts en sociologie peuvent toujours se pencher sur le refus de ces jeunes de participer aux diverses échéances électorales ! ». ■

## MARCHANDISATION

On connaissait déjà les tests Toefl (Test of English as a Foreign Language) et Toeic (Test of English for International Communication) qui sont devenus des références pour situer le niveau d'anglais des étudiants, conditionnant même pour certaines écoles l'obtention du diplôme. Le certificat Voltaire se propose de faire la même chose pour le niveau d'orthographe. Certaines écoles d'ingénieur le rendent également obligatoire pour valider leur diplôme. S'il est vrai que le niveau d'orthographe de certains étudiants laisse à désirer, ce test, comme les autres qui concernent les langues étrangères, a une particularité : il est payant et commercialisé par une société qui a fait de l'apprentissage de l'orthographe une activité commerciale via Internet. Il s'agit tout simplement de rendre payant ce qui fait partie de la formation de base que l'Éducation nationale doit assurer à tous. ■

## VERS LA FIN DES REDOUBLEMENTS ?

Selon un décret du 15 novembre, le redoublement deviendra exceptionnel dès la prochaine rentrée. Il ne sera plus possible que dans deux cas, et « *après accord écrit* » des parents. Premier cas : une « *période importante de rupture des apprentissages scolaires* », par exemple en cas d'absence pour maladie. Deuxième cas : celui des élèves en fin de 3<sup>e</sup> et de 2<sup>nd</sup>e, « *lorsque la décision d'orientation définitive n'obtient pas l'assentiment des représentants légaux de l'élève ou de l'élève majeur* ». Dans ce cas, ce seront l'élève ou ses parents qui pourront demander le redoublement. Autre nouveauté : l'élève redoublant devra bénéficier d'« *un accompagnement pédagogique spécifique, qui peut comprendre notamment un programme personnalisé de réussite éducative* ». ■

## PRIX NOBEL DE LA PAIX

La Pakistanaise Malala Yousafzai, rescapée d'une agression sauvage en 2012 menée par des

talibans, et militante pour le droit à l'éducation, a reçu le Prix Nobel de la paix 2014 avec l'activiste indien Kailash Satyarthi.



Son combat commence en 2007, lorsque les talibans imposent leur loi dans la vallée de Swat, jusque-là paisible région touristique. Du haut de ses 11 ans, Malala, fille d'un militant pacifiste et directeur d'école et d'une mère illettrée, alimente un blog sur le site de la BBC en ourdou, la langue nationale. Sous le pseudonyme de Gul Makai, elle y décrit le climat de peur régnant dans sa vallée et sa privation d'école par les talibans. Le nom de cette gamine pleine de sang-froid, commence à circuler lorsqu'elle remporte le premier prix pakistanais pour la paix. Les talibans, délogés de la vallée par l'armée en 2009, décident alors d'éliminer celle qu'ils accusent de véhiculer « la propagande occidentale ». L'attaque contre l'écolière aura l'effet inverse: elle choque au Pakistan et à l'étranger.

L'adolescente, dont le coin de la bouche demeure paralysé, répond avec dignité à ses détracteurs, affirmant, comme en été 2013 au siège de l'ONU, que « la plume est plus forte que l'épée ». ■

## INTÉGRISME HERBIVORE

La Fcpe avait connu les mails menaçants des opposants à l'égalité filles-garçons et au programme des ABCD de l'égalité destiné à combattre les stéréotypes que notre société applique dès le plus jeune âge pour préparer les futures femmes aux inégalités dont elle seront victimes. Elle est maintenant attaquée par une série de mails,

suivant ce qui ressemble à une nouvelle méthode d'intimidation, au sujet d'une opposition supposée à l'introduction de repas végétariens dans les cantines. Outre le fait que la Fcpe-Paris n'a jamais pris position sur ce sujet et que ces choix ont vocation à être fait par les élus dans les caisses des écoles de chaque arrondissement, l'agressivité de l'un de messages reçus nous incite à le publier:

« Nous venons d'apprendre que votre fédération fait un blocage contre un repas végétarien par semaine. Voilà une belle contradiction de votre part du « vivre mieux à l'école pour bien apprendre ». Apprenez donc aux enfants comment les animaux atterrissent dans l'assiette et dans quelles conditions, et surtout, instruisez-vous vous-même pour commencer. Tenez, voilà des cours, profitez-en... c'est gratuit ! <http://www.viande.info> <http://vegfaq.org> ».

Signature (courageuse) : r00tme. Il doit y avoir d'autres moyens d'engager le débat sur ce sujet que ce genre de discours provocateur... ■

## L'X, CONCENTRÉ D'INÉGALITÉS

Selon un document interne que s'est procuré *Le Monde*, pour réussir Polytechnique, il vaut mieux être un Parisien issu d'une famille aisée qu'un jeune provincial boursier.

Les autres grandes écoles ne sont pas en reste, mais l'X est l'une de celles où les déséquilibres sont les plus marqués. Les boursiers ne constituent que 13,5 % des effectifs (35 % à l'université). Sur les 401 élèves de la promotion 2014, 152 viennent de... deux lycées, Louis-le-Grand à Paris, et Sainte-Geneviève à Versailles. La moitié (53,2 %) des candidats qui s'inscrivent au concours MP (maths-physique) viennent de la région parisienne, et les Parisiens sont 74,2 % parmi les admis.

À Palaiseau, on reconnaît ces faits sans problème. Mais, explique Michel Gonin, professeur et directeur du concours: « Mon rôle, c'est d'organiser un concours équitable et de

sélectionner les candidats qui ont le meilleur niveau possible, Je ne veux pas savoir s'ils sont garçon ou fille, français ou étranger, parisien ou provincial. Quant aux déséquilibres que vous mentionnez, ils ne sont pas dus au concours lui-même, mais à ce qui se passe en amont... »

Le système éducatif français est tourné presque exclusivement vers la sélection d'une élite scolaire, laquelle s'avère être une élite sociale. Les résultats du concours de Polytechnique sont « la confirmation que la méritocratie, en France, n'en est pas une », estime Éric Keslassy. La réussite scolaire « est d'abord celui d'une atmosphère culturelle et intellectuelle familiale ». ■

## SALON DU LIVRE JEUNESSE À NEUILLY-PLAISANCE



Organisatrice depuis 2002 du Salon du Livre Policier, la ville de Neuilly-Plaisance (93), en partenariat avec l'éditeur jeunesse Itak éditions, propose, les 13 et 14 décembre, un nouveau rendez-vous autour de l'édition jeunesse réunissant une trentaine d'éditeurs (Michel Lafon, Alzabane, Ricochet, etc.). Mangas, BD, livres d'éveil, albums pop-up, livres jeux, romans ados, livres, CD et DVD... sont au programme. ■

ÉDUCATION PRIORITAIRE

# Le compte n'y est toujours pas

La Fcpe-Paris a refusé le projet de refonte de la carte des Réseaux d'édu-

cation prioritaire (REP) tel qu'il est proposé à Paris. La mise en œuvre de ce projet dans le cadre d'une enveloppe fermée qui réduit le nombre de réseaux à Paris, lesquels passeraient de 32 à 29, n'est pas acceptable.

AU FIL DES DÉPÊCHES

La Belgique **supprime** ses crédits d'éducation prioritaire

Selon *La Libre Belgique*, le projet de budget 2015 prévoit de supprimer les crédits alloués à « l'enseignement différencié » de la Belgique francophone, l'équivalent de notre éducation prioritaire. Une mesure qui mobilise les établissements concernés... Le gouvernement veut utiliser les crédits dégagés pour augmenter le nombre d'enseignants.

Jaurès à l'honneur

Une avenue parisienne, un lycée, une station de métro portent son nom. Il est l'un des principaux personnages politiques de la III<sup>e</sup> République, mort assassiné la veille de l'entrée en guerre de la France en 1914. Sans vous préciser qu'il est mort à Paris, le 31 juillet 1914 au café du Croissant, vous auriez difficilement compris qu'il s'agit de Jean Jaurès. Cent ans après sa mort, qu'avons-nous retenu de ce journaliste qui influença le politicien ?

C'est sous ce double prisme que Charles Silvestre nous fait découvrir l'instigateur de la loi de 1905. Car Jaurès c'est le député de Carmaux, mais aussi le journaliste de la *Dépêche du Midi*, puis de *l'Humanité*.

Avec un premier ouvrage, « Jaurès la passion du journalisme », l'auteur analyse ses articles, et chroniques. Avec un second, « La victoire de Jaurès », il se penche sur son héritage politique, sur son rôle de passeur, qui donnerait des ailes de géants à ceux qui s'en inspirent.



Jaurès, la passion du journaliste, éditions Le temps des cerises, 2010, 177 pages, 12 €  
La victoire de Jaurès, éditions Privat, 2013, 288 pages, 14,50 €

Ce dispositif n'est pas applicable à Paris et nécessitait des adaptations à la réalité du territoire. L'articulation du nouveau dispositif à partir des conseils écoles-collège induisait des aberrations : des écoles en grande difficulté en étaient exclues alors que des écoles favorisées y entraient.

Le projet impliquait la sortie de l'éducation prioritaire de 10 collèges et de 79 écoles. Parmi ces 79 écoles, 17 écoles étaient identifiées par l'Académie comme méritant d'y rester, elles en sortaient quand même. Dix écoles étaient aussi identifiées comme devant y entrer mais n'y entraient pas. Ce sont les fameuses « écoles orphelines », au nombre de 27. Par ailleurs, huit écoles identifiées par l'Académie comme favorisées devaient être rattachées à un REP. D'autres écoles sortent de l'éducation prioritaire, mais il semble évident sur le terrain qu'elles devraient y rester.

Lors du Cden de rentrée le 6 novembre, l'académie a annoncé l'assouplissement de la carte de l'éducation prioritaire par rapport à la carte des conseils écoles/collège. Cet assouplissement permet de réintégrer l'ensemble des écoles orphelines et 17 autres écoles qui devaient sortir, soit un total de 44 écoles (pour 45 qui sortent complètement). Mais le nombre de REP, donc de collèges, ne bouge pas et reste bloqué à 29. Alors, pour satisfaire la légitime demande du collège Budé (dont les écoles ont toutes été réintégrées) on va déshabiller Lucie Faure (20<sup>e</sup>) pour habiller Budé (19<sup>e</sup>). Ce n'est toujours pas acceptable.

Pour Lucie Faure, l'académie va mettre en place un conventionnement académique pluriannuel, valable également pour le collège Elsa Triolet (13<sup>e</sup>), l'annexe du collège Valmy (10<sup>e</sup>) et le tout nouveau collège Paris Nord Est (19<sup>e</sup>)

Monsieur le Recteur, encore un effort ! Donnez les moyens de l'éducation prioritaire à toutes les écoles et les collèges qui en ont besoin !

Jean-Jacques Renard

État des entrées/sorties dans le projet proposé (collèges) :

	SORTIES			ENTRÉES	
2 <sup>e</sup>	César Franck				
3 <sup>e</sup>	Montgolfier	Béranger			
10 <sup>e</sup>	Louise Michel	Palissy	Valmy		
11 <sup>e</sup>	Beaumarchais	Anne Franck			
14 <sup>e</sup>				François Villon	
17 <sup>e</sup>				Boris Vian	
18 <sup>e</sup>				Aimé Césaire	
19 <sup>e</sup>		Chappe		Pailleron	Varèse
20 <sup>e</sup>	Lucie Faure			Colette Besson	Flora Tristan

## RÉSEAU D'ÉDUCATION PRIORITAIRE

# Un dispositif, des sigles

Le dispositif d'éducation prioritaire a été créé en juillet 1981 avec la création des zones d'éducation prioritaire

(ZEP). De nouveaux secteurs ont été ajoutés à la fin des années 90, mais la carte des ZEP n'a quasiment pas évolué depuis : plus de 30 ans après, la répartition ne correspond plus à la réalité des territoires.

Le dispositif a connu une valse des sigles, bien que le terme ZEP reste largement employé : les RAR (réseaux ambition réussite) et les RRS (réseaux réussite scolaire) puis le programme Éclair (écoles, collèges, lycées pour l'ambition, l'innovation et la réussite).

Il repose sur le principe de la discrimination positive : donner plus à ceux qui ont moins. Ainsi l'éducation prioritaire vise à réduire les inégalités face à la réussite entre élèves, le fonctionnement du système éducatif actuel ayant tendance à transformer les inégalités sociales en inégalités scolaires et parfois même à en aggraver les effets.

Elle doit permettre une réduction des inégalités sociales et territoriales tel qu'il est inscrit dans la loi de refondation de l'école du 8 juillet 2013. Il s'agit entre autre de ramener à moins de 10 % les écarts de réussite scolaire entre les élèves de l'éducation prioritaire et les autres élèves de France.

## CALENDRIER DE LA RÉFORME

**2013** : réalisation d'un diagnostic partenarial de la politique d'éducation prioritaire et élaboration du plan d'actions.

**2014** : présentation de la refondation de l'éducation prioritaire et préfiguration des dispositifs destinés aux REP + à la rentrée 2014 (une centaine identifiés sur l'ensemble du territoire, 1 seul à Paris : le collège Clémenceau dans le 18<sup>e</sup>)

**2015** (rentrée) : déploiement des mesures (REP et REP+) sur l'ensemble de l'éducation prioritaire

**2016** : poursuite du déploiement de certaines mesures.

## REFONTE DE LA CARTE DE L'ÉDUCATION PRIORITAIRE : LA FCPE DOIT ÊTRE CONSULTÉE SUR TOUT LE TERRITOIRE

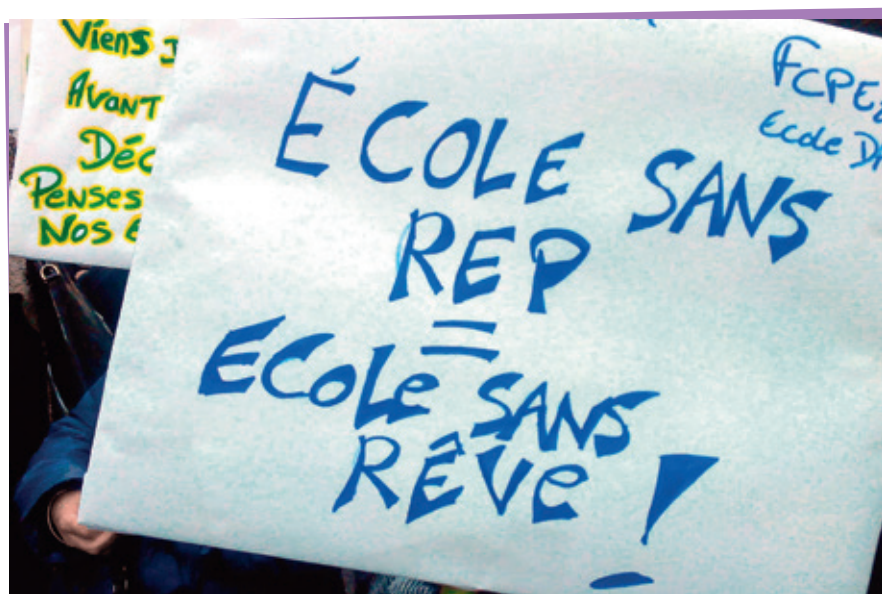
La Fcpe nationale rappelle que la refonte de l'éducation prioritaire est un des pivots de la loi de refondation de l'école de juillet 2013. Une refonte indispensable pour « concentrer » les moyens sur les territoires les plus en difficulté, afin de faire réussir tous les élèves.

La ministre de l'Éducation nationale a rappelé l'indispensable consultation par les recteurs de tous les membres de la communauté éducative sur la nouvelle carte des réseaux d'éducation prioritaire.

Or dans de nombreux départements les parents d'élèves sont trop souvent écartés des consultations.

Le ministère a rappelé aux recteurs la nécessité d'un dialogue avec les parents d'élèves. La Fcpe sera vigilante pour que, partout, les parents d'élèves soient associés à la réflexion sur les évolutions des cartes de REP. Elle défendra le principe de « donner plus à ceux qui ont moins » pour s'assurer que tous les élèves, quel que soit leur territoire, bénéficient des conditions d'apprentissage adaptées à leurs besoins afin de préparer leur vie future : d'élève, d'étudiant, d'apprenti, de citoyen, de salarié...

11



## REP : UN CADRAGE NATIONAL INACCEPTABLE

Pour le Snés-FSU-Paris, la limitation, imposée par le ministère, du nombre de collèges dans le périmètre de l'éducation prioritaire n'est pas acceptable. Le syndicat enseignant dénonce le jeu de chaises musicales imposé au rectorat pour faire rentrer certains collèges dans le dispositif en retirant d'autres au mépris de ses propres constats et indicateurs.

Il rappelle que l'image prestigieuse de la capitale dissimule des situations, pourtant connues, d'extrême pauvreté, identiques à celles de la Seine-Saint-Denis.

Derrière les beaux quartiers... Paris est le 4<sup>e</sup> département en France en nombre de bénéficiaires du RSA, devant la Seine-Saint-Denis, 5<sup>e</sup> pour le RSA socle. Près de 170 000 ménages vivent sous le seuil de pauvreté. Paris, ville riche en moyenne, comporte de très larges poches de pauvreté. De 17 à 25 % des ménages se situent en dessous du seuil de pauvreté dans les 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> arrondissements, très au-dessus de la moyenne nationale de 14 %.

Depuis vingt ans, les inégalités n'ont pas cessé de se creuser et ont accru le nombre de collèges devant relever de l'éducation prioritaire. L'enseignement privé y exerce une concurrence féroce : le pourcentage d'élèves du second degré scolarisés dans l'enseignement privé est passé en une dizaine d'années de 32 % à près de 40 %. Les données fournies par le rectorat montrent le caractère socialement discriminatoire de l'enseignement privé à Paris. Le contournement de la carte scolaire qu'il permet renforce encore la concentration des difficultés scolaires dans certains établissements publics de l'Est comme du Sud de Paris.

12

## LES TROIS AXES DE LA RÉFORME

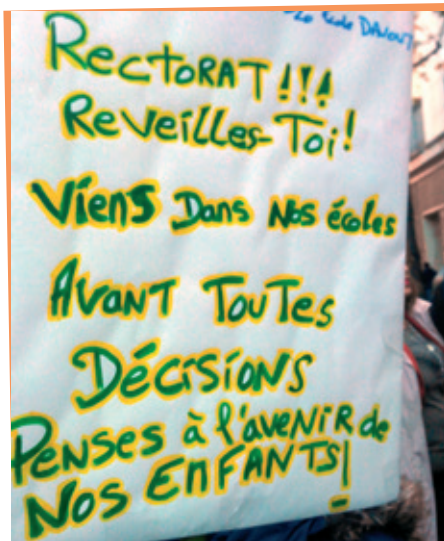
- **Une refondation pédagogique** : Les réussites observées montrent que c'est principalement dans le quotidien des pratiques pédagogiques et éducatives que se joue la réussite scolaire des élèves issus des milieux populaires. Une approche systémique inscrite dans la continuité des parcours est essentielle.
- **Le travail en équipe, la réflexion et la formation soutenus** : Les pratiques professionnelles devront être construites et réfléchies collectivement pour mieux répondre aux besoins des élèves et des personnels qui seront mieux accompagnés et régulièrement formés.
- **Un remplacement progressif des réseaux existants par les REP et les REP+** : L'exigence de justice est au cœur de la refondation de l'éducation prioritaire et son périmètre est en cours d'actualisation afin d'être davantage cohérent avec la difficulté sociale (voir la nouvelle carte des réseaux). À l'horizon de la rentrée 2015, les réseaux actuels, aujourd'hui appelés Éclair et RRS, seront progressivement remplacés par les REP+ et les REP.

## LES ACTIONS ET DISPOSITIFS MIS EN PLACE

On retrouve ces trois axes dans les 14 mesures-clés définies pour mettre en œuvre cette réforme.

### Axe 1 : Des élèves accompagnés dans leurs apprentissages et dans la construction de leur parcours scolaire

- Mesure 1 : La **scolarisation des moins de 3 ans** dans chaque réseau.
- Mesure 2 : « **Plus de maîtres que de classes** » dans chaque école, afin de favoriser le travail collectif des enseignants, bien identifier les besoins des élèves et accompagner leurs apprentissages par des pédagogies différenciées.
- Mesure 3 : **Un accompagnement continu pour les élèves de sixième**, pendant les temps libres entre les heures de cours et en étant accueillis dans l'établissement jusqu'à 16 h 30 (aide aux devoirs, soutien méthodologique ou tutorat).
- Mesure 4 : **Extension du dispositif D'Col dans les collèges** (dispositif numérique innovant d'aide individualisée, de soutien et d'accompagnement pour les élèves de 6<sup>e</sup> en difficulté).



- Mesure 5 : **Développer l'ambition et la curiosité des élèves** pour les aider à construire leur parcours, à travers plusieurs dispositifs.
- Mesure 6 : **Développement d'internats** de proximité pour les collégiens.

### Axe 2 : Des équipes éducatives formées, stables et soutenues

- Mesure 7 : Du **temps supplémentaire pour les enseignants** afin de travailler ensemble, se former, assurer le suivi des élèves et renforcer les relations avec les parents. Dans les REP + au collège : une heure et demie par semaine, en primaire : 9 jours par an.
- Mesure 8 : Un grand **plan de formation continue et d'accompagnement** pour l'éducation prioritaire (trois jours de formation annuels garantis dans les REP+, des experts de terrain pour accompagner les équipes et un tutorat pour les nouveaux enseignants).
- Mesure 9 : **Des incitations fortes pour stabiliser les équipes** (revalorisation des indemnités, parcours en éducation prioritaire valorisé dans la carrière, affectations ciblées en fonction des besoins locaux et du projet éducatif)

### Axe 3 : Un cadre propice aux apprentissages

- Mesure 10 : **Des projets de réseau pérennes construits sur la base du référentiel** qui servira également à faire évoluer les pratiques pédagogiques. Les moyens alloués sur cette base seront garantis pour une durée de 4 ans.
- Mesure 11 : Un **fonds académique** pour financer des actions pédagogiques, notamment innovantes et l'animation des réseaux.
- Mesure 12 : Un **accueil des parents, chaque matin**, pour mieux les associer à la vie de l'école. Plusieurs dispositifs leur permettant de suivre les apprentissages de leurs enfants seront développés.
- Mesure 13 : **500 assistants de prévention et de sécurité** supplémentaires pour améliorer le climat scolaire.
- Mesure 14 : Un **infirmier scolaire supplémentaire** dédié aux écoles et un assistant social, dans les réseaux les plus difficiles.

L'ensemble des mesures annoncées s'articule autour d'un référentiel, conçu autour de six priorités. L'objectif est d'offrir aux personnels des repères solides, fiables et organisés :

1. Garantir l'acquisition du « Lire, écrire, parler » et enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle commun
2. Conforter une école bienveillante et exigeante
3. Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire
4. Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative
5. Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels
6. Renforcer le pilotage et l'animation des réseaux.

Jean-Jacques Renard



### RÉMI FRAISSE

Plus d'un millier de lycéens parisiens ont manifesté en novembre en réaction à la mort de Rémi Fraisse, 21 ans, tué par une grenade offensive dans le dos lors des affrontements sur le chantier du barrage de Sivens. Indignés par les circonstances de sa mort, les lycéens ont défilé aux cris de « *Police assassine !* » et « *Police partout, justice nulle part !* ». Lancé par le collectif d'extrême gauche Mouvement inter-luttes indépendant (Mili), il a rencontré peu de soutien de la part d'organisations syndicales ou étudiantes. Après avoir bloqué une vingtaine de lycées, les jeunes se sont dirigés vers la place de la Nation. « *Il faut être solidaires* », avance Francesca, du lycée Dorian. Mais surtout, un sentiment d'injustice flotte dans l'air. « *La police n'est jamais punie, ils se sentent au-dessus de tout. On veut que ça change* », témoigne Imane, lycéenne à Turgot. « *On attend des sanctions* », renchérit Mona, d'Hélène Boucher.

## RELATION AVEC LES PARENTS

# L'angle mort des Espe ?

La formation des enseignants est un enjeu stratégique de la transformation de

l'école et de l'évolution des pratiques éducatives. La fin des instituts universitaires de formation des maîtres (Iufm), décidé sous la précédente mandature, avait entraîné l'arrivée devant les élèves d'enseignants non armés pour piloter une classe, ou pour établir des relations fructueuses avec les parents. Qu'en est-il du nouveau cursus de formation concernant ce dernier point ?

## AU FIL DES DÉPÊCHES

## Coût des études supérieures

Selon une étude de la Commission européenne, les Européens ne sont pas tous égaux devant l'accès aux études supérieures. Seuls certains pays comme la Suède, le Danemark, la Finlande et l'Autriche, permettent à tous de poursuivre des études sans frais de scolarité et avec des bourses pouvant s'élever à près de 10 000 € par an. À l'opposé, au Royaume-Uni, les étudiants doivent déboursier 11 099 € par an en 1<sup>er</sup> cycle avec un soutien financier variable selon leur province. La France quant à elle pratique des frais peu élevés (183 € en 1<sup>er</sup> cycle) et accorde des bourses d'environ 5000 € par an. Alors que la Commission européenne demande aux États de moderniser leur enseignement supérieur, ne devrait-elle pas s'atteler à l'harmonisation des coûts d'accès aux universités, pour permettre à chaque Européen d'y prétendre ?

<http://www.touteurope.eu/actualite/le-cout-des-etudes-superieures-en-europe.html>

## Les petits citoyens et la langue française

L'association « Les petits citoyens » qui vise à développer l'esprit civique et la citoyenneté chez les enfants de 7 à 11 ans propose un nouveau numéro de sa collection « Et si on s'parlait ». Consacré à la langue française, il est destiné à répondre à certaines interrogations des enfants et à leur faire découvrir la diversité de notre langue et son évolution au fil du temps. Bien d'autres thèmes sont déjà disponibles dans la collection : la culture, le respect, les droits des enfants, le harcèlement à l'école, la culture numérique, le handicap, les institutions de la république, l'égalité filles-garçons... L'intégralité de la collection est téléchargeable gratuitement et disponible à la vente sur :

[www.lespetitscitoyens-laboutique.com/](http://www.lespetitscitoyens-laboutique.com/)



L'Inspection générale a rendu en septembre 2014 son rapport<sup>1</sup> sur la mise en place des écoles supérieures du professorat et de l'éducation (Espe) avec à la clé de nombreux constats et des pistes d'amélioration. Cette réforme de

la formation des enseignants qui est si stratégique pour la refondation de l'école et qui s'avère laborieuse sur les axes déjà identifiés, comporte toujours un angle mort : celui d'une vraie formation des enseignants et de tous les personnels de l'Éducation nationale à la relation avec les parents. Sur ce sujet, tout ce passe encore comme s'il s'agissait d'un impensé pour l'institution scolaire et le ministère, malgré quelques expérimentations réussies et des « appels en interne » pour se mobiliser rapidement sur ce volet à généraliser dans la formation des enseignants.

Dans l'urgence, réelle ou ressentie, qui a présidé à la conception du tronc commun de formation des nouveaux masters Meef (métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) dans les Espe, point de salut pour la formation à la relation avec les parents<sup>2</sup>. Alors même, comme le rappelle le rapport d'information de la Commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale de juillet 2014 sur les relations entre les parents et l'école<sup>3</sup>, que cela permettrait « l'inclusion pédagogique des parents » avec des effets bénéfiques pour la réussite de tous les enfants. Mais cette inclusion « suppose, de part et d'autre, que des gestes précis soient accomplis » et « du côté des personnels de l'éducation nationale, cette nouvelle ambition devrait se traduire par une véritable formation, initiale et continue, à la relation avec les parents ».



## FORMER TOUS LES PERSONNELS À LA COMMUNICATION AVEC LES PARENTS

Certains personnels sont d'ores et déjà formés au dialogue école-parents : les conseillers principaux d'éducation, les assistants sociaux. Reste à donner des « points de repère » sur les relations école-parents à tous les personnels, y compris contractuels. La médiatrice de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, Monique Sassier, estime nécessaire de former à la relation

avec les parents les chefs d'établissement, ainsi que les gestionnaires, les secrétaires et les assistants d'éducation pour éviter que ceux-ci, par leur comportement, ne « fassent barrage ».

Le rapport de juillet 2014 propose des axes d'amélioration, identifiés depuis de nombreuses années par la Fcpe. Il faut sensibiliser tous les professeurs à certaines réalités sociologiques: la pluralité des modèles éducatifs, le caractère composite de l'échec scolaire (qui est « coproduit » par l'environnement de l'élève et le fonctionnement de la classe si celui-ci ignore les inégalités de départ) et le « lieu commun » que constitue la thèse de la démission parentale. Sur ce point, la Dgesco convient que les Espes ne doivent pas ignorer ces données, mais « *comprendre une dimension de connaissance de la diversité des situations parentales tant sur le plan social et culturel (diversité des langues, des origines, des appartenances sociales, etc.) que sur le plan matériel (parents en grande pauvreté, mal logés, mères seules, parents indisponibles par suractivité professionnelle, etc.)* » et « *permettre d'éviter les stéréotypes et les préjugés qui apportent parfois des malentendus dans la communication entre l'institution et les parents* ».



À envisager aussi des modules de formation sur les méthodes de communication et d'entretien avec les parents, centrés sur l'acquisition de gestes professionnels à plusieurs niveaux: apprendre aux futurs enseignants à expliquer le travail fait en classe et à poser un « diagnostic » sur l'élève, savoir rédiger un bulletin, assurer le bon accueil des parents ayant un rapport difficile avec l'école, régler les situations de tensions avant qu'elles ne dégèrent...

Que ce soit dans la formation initiale ou continue, il faut impérativement généraliser et harmoniser sur tout le territoire ce champ de la professionnalisation. Sans s'interdire de mobiliser « l'expertise ordinaire » des fédérations de parents. Pour acter, enfin, la coéducation en amont et en aval des salles de classe.

### Isabelle Rocca

1. Rapport de l'Inspection générale « *La mise en place des écoles supérieures du professorat et de l'éducation* » (n° 2014-071 septembre 2014, Pierre Desbiolles et Monique Ronzeau) [http://cache.media.education.gouv.fr/file/2014/91/6/Rapport-Igen-lgaenr-2014-071\\_355916.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/2014/91/6/Rapport-Igen-lgaenr-2014-071_355916.pdf)
2. Même si la Dgesco souligne que, dans le contenu des maquettes de formation des masters Meef prévus par la loi du 8 juillet 2013, la « *relation école/famille est abordée à travers des modules sur « l'encadrement éducatif », « l'environnement social et territorial de l'école », la « politique de l'éducation », « l'école et les phénomènes sociaux », etc.* », elle reconnaît toutefois que « *la thématique, bien présente, n'est pas toujours quantifiée en termes de volumes horaires* ».
3. Rapport d'information sur les relations entre l'école et les parents (n° 2117, 9 juillet 2014, Valérie Corre, commission des affaires culturelles et de l'éducation) <http://www.assemblee-nationale.fr/14/pdf/rap-info/i2117.pdf>

## Le mythe des parents démissionnaires

Le rapport de la mission parlementaire de juillet 2014 l'affirme haut et fort: « *Les auditions de la mission ont démontré, s'il en était besoin, l'inanité de la thèse de la « démission » des parents d'élèves issus des milieux populaires* ». Et Antoine Prost, historien de l'éducation, de rappeler que « *la stigmatisation des parents déclarés défailants est, pour une école, une situation d'échec - car l'échec de tant d'élèves est celui de l'institution et non plus celui des individus - une solution de facilité, une façon de nier sa propre responsabilité en la faisant retomber de façon arbitraire, injuste et blessante sur les familles* ».

L'échec scolaire n'est donc pas un « sous-produit » de problèmes socio-économiques extérieurs à l'école comme certains peuvent le penser. C'est, au sens propre du terme, une « coproduction », entre les élèves tels qu'ils sont et l'école telle qu'elle fonctionne, avec des codes et une pédagogie qui avantagent un certain type d'enfants.

## AU FIL DES DÉPÊCHES

### Rythmes scolaires : soutien de l'État reconduit

L'Association des Maires de Grandes Villes de France (Amgvf) se réjouit du maintien du fonds d'amorçage pour l'année scolaire 2015-2016. Elle s'interroge toutefois sur la nécessité de conditionner l'attribution de l'aide à l'établissement d'un projet éducatif de territoire (Pedt), quand bien même cet outil est plébiscité par les maires de grandes villes, dans la mesure où les communes ne peuvent être tenues responsables d'une réforme décidée par l'État et qui pèse lourd tant en termes financiers qu'en termes de réorganisation et de renégociation des contrats de travail. « *Les grandes villes, dont 40 % se sont lancées dans la réforme dès la rentrée 2013, souhaitent que le gouvernement pérennise ce fonds de sorte qu'il ne soit pas remis en question d'année en année, causant inutilement perte de temps et tensions inutiles dont les familles sont les premières victimes* », précise Jean-Luc Moudenc, président de l'Amgvf.

### Réflexion sur les parents

Jean-Louis Auduc a présenté le 24 novembre le Comité de réflexion et d'étude créé par la Peep pour étudier les relations entre les parents et l'école. Le comité comprend 22 membres parmi lesquels des personnalités de l'univers éducatif comme Alain Boissinot, Gilbert Longhi, Dominique Senore, Sylvie Ayrat, Claire Leconte ou André Antibi. Pour J-L Auduc, le comité « *a l'ambition de s'adresser à tous les parents* ». Il veut briser l'isolement de l'école vis-à-vis de nombreux parents. « *Le halo de connaissance autour de l'école s'est beaucoup limité* », estime-t-il. « *S'adresser à tous les parents c'est jeter des ponts et des passerelles vers les parents les plus éloignés de l'école* ». Le comité publiera une revue semestrielle.

# Former l'âme plutôt que de l'instruire

Quelle surprise en relisant un extrait des *Essais* de Montaigne, rédigés entre 1571 et 1590, à l'occasion des

révisions d'un de mes enfants pour le bac français.

## AU FIL DES DÉPÊCHES

Un nouveau magazine sur l'éducation



Saluons la naissance d'un nouveau confrère : *La revue de l'éducation*. Ce nouveau bimestriel généraliste a pour ambition de décrypter le monde de l'éducation, en associant réflexions de fond, débats d'idées et informations pratiques sur l'enseignement en France et à l'étranger, de la maternelle à la terminale. Petite particularité : il n'est en vente que sur Internet, aux formats papier et numérique, sur abonnement ou au numéro.

<http://revue-education.fr/librairie-en-ligne/>

16

Stop aux idées fausses



Stop aux idées fausses sur la pauvreté ! ATD-quart-monde poursuit sa campagne pour lutter contre les idées fausses sur la pauvreté et s'adresse cette fois aux enfants en coéditant avec plusieurs partenaires dont l'Association de la fondation étudiante pour la ville (Afev) un petit livret ludique qui leur permet de mieux

comprendre que la pauvreté n'est pas une fatalité et que les personnes pauvres ne sont pas responsables de leur situation. Ce livret, qui a reçu le label de la défenseure des enfants, est sorti à 300 000 exemplaires à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

Pour en savoir plus <http://www.atd-quartmonde.fr/un-livret-destine-aux-enfants-pour-dire-stop-aux-idees-faussees-sur-les-pauvres-et-la-pauvrete/>

Surprise d'abord par le nombre, la diversité et parfois la difficulté des textes à étudier. Le niveau scolaire baisse ? Cette liste en fait douter. Car à analyser ce programme, il est exigeant et, somme toute, de très haut niveau pour des jeunes de 16 ans.

Amusement cependant à lire cet extrait qui précisément dénonce le gavage et qui préconise « *des maîtres ayant une tête bien faite, plutôt que bien pleine, et qu'on requit chez ce maître les deux qualités, mais davantage la valeur morale et l'intelligence que la science... Afin de faire de l'enfant un homme capable, plutôt qu'un homme savant* ».

Tout du long de cet essai, Montaigne incite les maîtres à ne pas prendre l'enfant pour un entonnoir, mais au contraire à lui faire goûter, choisir, discerner par lui-même. Et, surtout, il incite les maîtres à savoir s'abaisser aux allures puériles de l'élève « *car faute de s'abaisser, de s'adapter, le maître risque de tout gâter* ».

## PILLER LES FLEURS... POUR FAIRE DU MIEL

Montaigne exhorte les enseignants à veiller à ce que l'élève s'approprie ce savoir, conformément aux principes pédagogiques de Platon. Car « *Quand on recrache la nourriture comme on l'a avalée, c'est preuve qu'elle est restée crue et qu'elle n'a pas été digérée. L'estomac n'a pas fait son travail... Et qu'il ne loge rien dans sa tête par simple autorité et crédit* ». De même que « *Les abeilles pillent les fleurs, mais ensuite elles en font du miel* », l'élève mélangera et transformera tout pour en faire son ouvrage à lui...

Comment est-il possible que, 400 ans plus tard, cette parole, et cette si jolie métaphore des abeilles, si évidente, soit toujours aussi peu entendue (au vu en particulier de la lourdeur des programmes scolaires) ? Pourquoi cette manière de voir la formation de l'élève, de l'enfant, n'est-elle pas davantage partagée, par les enseignants et par les parents ?

On retire cependant un certain plaisir à relire ce texte et ce pour deux raisons. La première est que ce cher Montaigne, il y a quelques siècles, n'était pas si loin de nos convictions : l'enfant au centre, la réussite comprise au sens large de l'apprentissage de l'autonomie, de l'épanouissement en tant que citoyen. Ces convictions ne seraient pas si incongrues, si innovantes que cela... Déjà Platon...

La seconde raison de satisfaction, de soulagement, est que ces recommandations s'adressent « *au cas d'un enfant de bonne famille qui recherche l'étude des lettres, non pas pour gagner de l'argent (car un but aussi vulgaire est indigne de la grâce et de la faveur des Muses...), ni tant pour les avantages extérieurs que procure cette étude, que pour son propre avantage et pour s'en enrichir et s'en parer de l'intérieur* ».

Ouf, l'ombre d'un petit progrès ! Plus personne aujourd'hui n'oserait limiter l'étude aux seuls enfants de bonne famille... Enfin, on l'espère.

Et si on arrivait à penser, comme Montaigne, que l'école, ce n'est pas pour gagner de l'argent, mais pour s'en enrichir de l'intérieur, peut-être y aurait-il moins de tension autour de l'école, moins de ségrégation, moins de tri, moins d'exclusion ?

Eve Heinrich

# Les distances sociales à l'école

Loin d'être un pavé dans la mare, l'idée que le dégoût des autres existe déjà dans les cours de récréation. Plus nouveau par contre, le brutal constat que l'école donne aux enfants les moyens de détester. Une récente enquête menée par des sociologues s'est intéressée à l'expression, à la justification et aux modes de consolidation des inimitiés enfantines. Petite plongée dans les cours de récré, aux sources de l'ordre social...

L'enquête de Wilfried Lignier et Julie Pagis<sup>1</sup> s'est déroulée sur deux années (de 2010 à 2012) en associant entretiens et questionnaires auprès d'enfants de CP-CE1 et de CM1-CM2 de deux écoles élémentaires de l'Est parisien, l'une au recrutement social relativement mixte et l'autre au recrutement social un peu plus favorisé. Les questions des chercheurs étaient les suivantes : comment émergent et se traduisent les inimitiés entre enfants ? Comment s'expriment les distances sociales quand on a entre 6 et 11 ans ? De quelles natures sont-elles et comment se mettent-elles en mots dans la bouche des plus jeunes ? Qui fréquente-t-on à la récré et pourquoi ? Avec qui déteste-t-on jouer ou qui refuse-t-on d'avoir pour ami et pourquoi ?

## DES SOCIABILITÉS BIEN DÉLIMITÉES

Le premier enseignement, via une fine analyse de réseaux qui permet de donner à voir l'espace des amitiés déclarées au sein de chaque école, est que les enfants ont des sociabilités délimitées à partir de plusieurs « frontières ». La première règle est celle de l'effet-classe : peu d'enfants citent de « bons amis dans l'école » en dehors de leur groupe-classe. On constate ensuite une très forte sexuaiton des sociabilités avec des groupes non-mixtes qui ne renvoient pas seulement à des jeux pratiqués en commun dans la cour. La mise à distance en fonction du sexe de l'autre fonctionne comme une évidence (quand je suis



## AU FIL DES DÉPÊCHES

### Égalité femme homme

Alors qu'il reste encore tant de chemin à faire, il est des éditeurs qui n'hésitent pas à maintenir les stéréotypes dans des ouvrages destinés aux élèves. « La librairie des écoles » est de ceux-là. Cette maison d'édition qui se vante de « renouveler l'offre de manuels scolaires et en s'inspirant de méthodes éprouvées



par des générations d'enseignants » (en clair, des méthodes anciennes expurgées de toutes les avancées de la pédagogie) publie ainsi, en 2014, un livre qui retrace l'histoire de l'humanité en 40 personnages qui présentent la caractéristique de n'être tous... que des hommes. « L'histoire des grands hommes » ignore les femmes et offre aux enfants une série « d'anecdotes édifiantes qui marqueront leur mémoire » construisant un panorama exclusivement masculin, et pour rester dans le stéréotype, presque uniquement blanc avec seulement deux Asiatiques et un Indien!

17

### « Fuck » au sexisme

La société américaine FCKH8 qui commercialise des T-shirts à messages militant a créé le buzz il y a quelques



semaines en diffusant une vidéo promotionnelle où de petites filles habillées en princesse dénoncent le sexisme dans un discours énergique ponctués de vigoureux « fuck » (« putain ! » pourrions-nous traduire). Viol, violence, discrimination salariale... les petites princesses balancent ! « Qu'est-ce qui est le plus choquant ? » demande l'une d'elles, « Une petite fille qui dit fuck ? Ou le putain de sort sexiste et inégal que la société réserve aux filles et aux femmes ? ».

À voir absolument :

<http://iletaitunepub.fr/2014/10/25/des-petites-princesses-denoncent-sexisme-jurons-f-word/>

## AU FIL DES DÉPÊCHES

### Que dit la police ?

Que la délinquance dans et aux abords des établissements scolaires parisiens est en baisse. La préfecture de police a en effet constaté une diminution significative de 12,6 % à Paris entre les années scolaires 2012-2013 (1798 faits portés à la connaissance des services de police) et 2013-2014 (1571 faits enregistrés). Cette baisse confirme une tendance générale sur les six dernières années. En 2013-2014, 63 % des infractions ont été commises au sein des établissements, 29 % aux abords et 11 % sur le trajet école-domicile. Les violences sont la première infraction recensée (313 faits en 2013-14 contre 439 en 2012-13, soit une baisse de 18 %) avant les vols. La préfecture y voit l'effet des nombreuses actions de sensibilisation menées par les policiers des missions de prévention et de communication. En 2013-14, ce ne sont pas moins de 110 000 élèves qui ont été sensibilisés lors de plus de 4200 actions de prévention sur des thèmes tels que les dangers d'Internet, l'usage de drogues, le racket, les jeux dangereux. En 2014-2015, les modules seront complétés par deux nouvelles actions : une sur le racisme et l'antisémitisme et l'autre sur les dérives sectaires.

### Les aventures de Manon et Lucas : vol de bonbons à la colonie

Parce que les jeunes ados qui ont des niveaux de lecture d'élèves de CP à CE2 n'avaient à leur disposition que des histoires ne correspondant ni à leur âge, ni à leurs goûts d'adolescents (le fantastique, l'amour, les voyages, les animaux...), la maman d'un jeune déficient intellectuel a eu l'idée de créer avec une amie un roman policier écrit en deux versions qui se font face sur chaque page : version classique et version « facile à lire et à comprendre ». Pour pouvoir publier ce livre original qui rencontre un réel succès, mais qui n'a pas séduit d'éditeurs traditionnels, elles ont dû créer une association : Faleac (Facile à lire et à comprendre).

Auteur : Emanuelle Kohl  
illustration : bO.rivage, 2014  
92 pages, 7 €

En vente sur <http://faleac.fr/>

une fille et que l'on me demande qui sont mes amis, je pense spontanément à « mes amies », et inversement pour un garçon). Tout se passe comme si les filles et les garçons se renvoyaient mutuellement à un monde à part, à une culture totalement autre. Le sexe marque donc moins ici l'expression d'une inimitié qu'il ne représente un principe fondamental de séparation des enfants. Ce qui n'est pas plus rassurant...

L'observation des « réseaux d'amis déclarés » par les enfants de CP ou de CM1 montre ensuite que l'origine sociale et migratoire jouent comme de vrais facteurs d'éloignement. La très grande majorité des groupes de filles ou de garçons sont non-mixtes du point de vue de l'origine sociale et migratoire. Mais cet « éloignement objectif » des enfants traduit-il pour autant des choix de leur part en fonction de ces critères ? Non, ces différences sociales (au contraire des différences sexuelles) ne sont pas toujours perçues en tant que telles par les enfants.

Ce qui est ici « remarquable », c'est ce sur quoi se fondent les représentations des enfants, ce qui les légitime, quand ils se mettent à jouer le jeu de la dépréciation de leurs camarades. Et dans ce cadre, l'école joue un rôle tout à fait essentiel.

La grande surprise de cette enquête, c'est en effet de voir à quel point les représentations et modes de pensée scolaires liées à l'évaluation « contenant » l'expression des inimitiés enfantines. C'est en effet en parlant de notes, de respect de consignes ou encore des comportements en classe que les enfants font correspondre aux distances sociales objectives des jugements dépréciateurs.

## MAUVAIS RÉSULTATS ET COMPORTEMENTS SCOLAIRES COMME INSTRUMENTS DE DÉPRÉCIATION

Très souvent, au fil des entretiens, les enfants rendent compte de leurs inimitiés en évoquant des mauvais résultats scolaires. En CP, comme la place des notes est moins importante, ce qui compte et fait alors la différence, c'est la taille de l'écriture qui tient lieu de « signe scolaire » et fonde l'inimitié en raison !

Au-delà des stricts résultats scolaires qui viennent fonder des frontières amicales, les enfants font aussi souvent référence au comportement en classe et reprennent toujours à leur compte les « termes de l'institution », ceux des enseignants, en les mêlant à leurs propres mots. On ne peut évidemment pas être ami avec quelqu'un qui écrit trop gros, « comme un cochon ». Ni avec celui qui passe son temps à dire des gros mots, à bouger tout le temps, bref à « être insolent et chahuter en permanence ». Il est impressionnant de constater combien la dépréciation amicale se charge, chez les plus jeunes, d'une tonalité très « morale » en référence à des comportements jugés déviants par l'école.

La question que l'on se pose dès lors est : comment les « mauvais en classe » expriment-ils leurs inimitiés ? Contrairement à ce qui peut se passer à des âges plus avancés, il n'y a pas en primaire d'expression de « contre-culture scolaire ». La domination symbolique de l'institution est telle que même les « moins bons élèves » sont amoureux des filles « qui ont des bonnes notes »... Les enfants intériorisent les normes et injonctions dominantes de l'ordre scolaire (avoir de bonnes notes, ne pas être en surpoids...), avec toute la





## AU FIL DES DÉPÊCHES

### Les enfants de la récession

Le nouveau rapport de l'Unicef « *Les enfants de la récession* » montre que 2,6 millions d'enfants ont plongé sous le seuil de pauvreté dans les pays les plus riches du monde depuis 2008, portant l'estimation totale à 76,5 millions d'enfants. La France se situe en 30<sup>e</sup> position des 41 pays de l'OCDE et de l'Union européenne étudiés, avec une augmentation du taux de pauvreté des enfants de 3 points (de 15,6 % à 18,6 %) entre 2008 et de 2012, soit 440 000 enfants pauvres en plus. Avec 11,2 % des 15-24 ans qui ne sont ni scolarisés ni avec un travail ou une formation, elle est au 12<sup>e</sup> rang. L'étude montre que la force des politiques de protection sociale est un facteur déterminant dans la prévention de la pauvreté. Tous les pays doivent maintenir de solides filets de sécurité sociale pour protéger les enfants. Les pays riches doivent donner l'exemple, en s'engageant explicitement à éliminer la pauvreté des enfants, à élaborer des politiques ciblées pour compenser les ralentissements économiques, et à faire du bien-être des enfants une priorité absolue.



Rapport complet sur :  
[http://www.unicef.fr/userfiles/2014\\_Bilan12\\_Innocenti.pdf](http://www.unicef.fr/userfiles/2014_Bilan12_Innocenti.pdf)



honte voire « la haine de soi » que cela peut signifier pour certains. La contre-culture scolaire apparaît avec l'entrée au collège, en lien avec le renforcement de la ségrégation scolaire et la possibilité plus grande de sociabilités extra-scolaires pour les jeunes.

### LE DÉGOÛT DES AUTRES

À côté des schèmes scolaires, les schèmes domestiques issus de la socialisation familiale complètent le paysage des éléments structurant le « dégoût des autres ». On classe ses camarades selon des partitions « propre/sale », « sain/malsain ». Les barrières hygiéniques ainsi tracées recoupent largement, et font exister, en les signifiant par le dégoût, des frontières sociales. Giorgio, Félix, Malia sont des enfants de familles aisés dont les « *pets en classe ne s'entendent pas* » alors que Kévin et Hakim « *font des trucs dégueulasses avec leurs prouts* ».

La dépréciation esthétique renforce aussi la ségrégation sociale. Les enquêteurs ont identifié chez plusieurs enfants de CP une association entre mise à distance des enfants issus de l'immigration et recours à des critères d'évaluation physiques. Louison n'aime pas Abdermane « *parce qu'il ne fait que des bêtises (...) qu'il est moche (...) il a les cheveux courts (...) et puis il est noir, j'aime pas les noirs (...) d'ailleurs j'aime pas le noir en général* ». S'il ne faut pas minimiser chez certains écoliers les effets d'une socialisation familiale à tonalité raciste, la plupart du temps, il s'agit plutôt pour les enfants d'exprimer une aversion d'habitus, plus profonde, qui déclenche d'ailleurs en situation d'entretien une intonation ou un geste gênant. Mais la dépréciation esthético-morale enfantine est brutale. Quand Julie et Malia déprécient Keltoum, elles disent qu'elle est « *brusque (...) elle tape souvent (...) et puis elle ne sait pas parler doucement (...) elle fait le singe tout le temps (...) et son nez est aplati comme ça* ».

Cette étude donne à voir la genèse précoce de l'ordre social et la progressive sédimentation délétère des stéréotypes sociaux. Alors que la socialisation scolaire devrait plutôt fonctionner comme un rempart contre la normalisation, un garde-fou contre l'ostracisme, un levier d'émancipation.

Isabelle Rocca

1. Lignier Wilfried, Pagis Julie, « *Inimitiés enfantines* », *Genèses* 3/2014 (n° 96 « *Le dégoût des autres* »), p. 35-61



## AU FIL DES DÉPÊCHES

## La connaissance en vidéo

Depuis un peu plus d'un an, le site Thinkovery propose une manière de s'informer et d'acquérir des connaissances en phase avec la civilisation de l'image qui nous caractérise, notamment les plus jeunes. Sur les résultats de la recherche, les innovations, les changements de la société... dans tous les domaines, un expert est interrogé et son discours mis en scène sous forme de vidéos pédagogiques et synthétiques, limitées à quatre concepts clés et illustrées par des infographies animées. Confirmant la règle suivant laquelle un nouveau média ne fait pas disparaître les autres, Thinkovery lance en kiosque son magazine papier : un trimestriel à découvrir !

<http://www.thinkovery.com/>



20

## Livres pour tous

Parce que la littérature jeunesse est un moyen structurant pour les jeunes élèves, qui leur permet de comprendre et de donner du sens au monde dans lequel ils vivent. Parce que les livres portent des valeurs essentielles, telles que la solidarité, le respect de l'autre, la tolérance, l'amitié. Parce que lire, c'est découvrir et s'appropriier le monde, c'est agir sur le monde.

Pour toutes ces raisons, *Livres accès* a fait le pari de référencer les livres Jeunesse adaptés, pour que tous les enfants en situation de handicap



puissent eux aussi avoir cette ouverture sur le monde.

Ce site référence des ouvrages particulièrement conçus, dans leur fond et dans leur forme, pour surmonter les difficultés rencontrées dans les cas de déficience auditive (livres DVD/LSF, en langue des signes, sans texte...), de déficience visuelle (livres en braille, gros caractères...), de troubles dys, de troubles de l'apprentissage, d'autisme...

<http://livres-acces.fr/>

## APPRENDRE LE CODE

# Une fausse bonne idée ?

Le débat sur l'apprentissage du code à l'école fait rage. C'est devenu, avec

l'introduction des tablettes, l'Arlésienne du discours politique sur le numérique à l'école. De quoi s'agit-il exactement ? Emballément médiatique ou projet visionnaire ? Cet apprentissage apparaît désormais comme une évidence pour les politiques...

« Le codage à l'école, tout doit commencer par là et nous allons donner cette impulsion. Il sera progressivement généralisé », indique François Hollande en février dernier lors de son déplacement dans la Silicon Valley. Depuis le chef de l'État a redit son ambition de lancer un grand plan numérique comprenant l'enseignement du langage informatique dès l'école primaire. Le « grand plan numérique » pour l'école évoqué encore récemment par François Hollande, s'inscrit plus largement dans les 34 plans de la nouvelle France industrielle présentés en septembre 2013 ; il mise sur l'équipement des écoliers et des collégiens en PC et tablettes, et l'apprentissage du code informatique. En juillet 2014, le ministre de l'éducation annonce que le code informatique sera enseigné dès la rentrée 2015 à l'école primaire : « L'éducation par le numérique amènera l'école, le collège et le lycée à lutter de manière beaucoup plus efficace contre l'échec scolaire... L'éducation au numérique, ce sera l'initiation au codage informatique dès l'école primaire ».

À l'occasion de la rentrée scolaire 2014, un premier pas est franchi avec l'introduction de l'apprentissage du code informatique dans le socle commun qui prévoit que « l'élève sait que les équipements informatiques utilisent une information codée et il est initié au fonctionnement, au processus et aux règles des langages informatiques ; il est capable de réaliser de petites applications utilisant des algorithmes simples ».

## D'OÙ VIENT CETTE IDÉE D'ENSEIGNER LE CODE AUX ENFANTS ?

Depuis quelques années, que ce soit aux États-Unis ou en Europe, des passionnés apprennent aux enfants les rudiments de la programmation informatique avec une approche ludique. Il s'agit de démystifier l'informatique et d'apprendre à fabriquer des jeux vidéo. Il y a les « coding goûters », où des groupes de parents et d'enfants de 5 à 15 ans se réunissent pour bidouiller des programmes mais il y a aussi des campagnes plus officielles de sensibilisation au code organisées chaque année aux États-Unis et au Royaume-Uni. Les initiations au code pour les jeunes se multiplient partout dans le monde. L'Estonie teste depuis 2012 l'enseignement de la programmation à l'école, la Finlande et le Royaume-Uni s'y mettront en septembre prochain.

« Aujourd'hui on ne fait plus rien sans ordinateur mais on sait de moins en moins comment ils fonctionnent », explique Claude Térosier, fondatrice de Magic Makers, une jeune start-up qui propose des cours de code après l'école à Paris. Une fois par semaine, les enfants s'initient au langage informatique. Ils ne rédigent pas de code proprement dit mais s'amuse sur Scratch, un logiciel inventé par des chercheurs américains au MIT de Boston, qui permet d'apprendre les concepts de base de la science informatique en fabriquant des jeux vidéos. « L'idée est qu'ils acquièrent la manière de penser propre au code, il n'est pas question d'en faire des génies du code » indique Claude Térosier.

## UNE FILIÈRE CRÉATRICE D'EMPLOI

Il s'agit aussi de favoriser l'emploi. L'Europe crie à la pénurie et organise désormais chaque année en octobre, la « semaine du code ». Cette initiative, lancée par la commission européenne, a pour but de promouvoir la filière informatique car le nombre

de diplômés dans le secteur décline alors que la filière est en plein développement.

C'est parce qu'il n'arrivait pas à recruter de talentueux développeurs que Xavier Niel a créé « l'école 42 », il y a deux ans. Cette école d'informatique d'un nouveau genre propose un cursus sans cours théorique ni professeur, loin du modèle de l'éducation qui, selon le patron de Free, ne prépare pas aux logiques du monde numérique. L'école de formation au code « Simplon » à Montreuil participe du même mouvement. Cette fabrique de codeurs entrepreneurs dispense une formation gratuite de 6 mois pour maîtriser les bases de la programmation. Elle s'adresse en priorité aux décrocheurs scolaires, à tous ceux qui ne rentrent pas dans le moule de l'Éducation nationale en vue de favoriser leur insertion professionnelle.

## FAUT-IL INTRODUIRE UNE NOUVELLE DISCIPLINE ?

Le présupposé de toutes ces initiatives part d'un principe général qui est d'éduquer au monde numérique. L'idée est de permettre à chacun de devenir acteur de ce nouveau monde, de sortir de la dimension passive de l'utilisateur. Dans son rapport sur l'école de demain — « Jules Ferry 3.0 », octobre 2014<sup>1</sup> — le Conseil national du numérique parle d'ailleurs d'initier à la pensée informatique : « *L'introduction de l'informatique peut être l'occasion de faire entrer un air nouveau. L'élève apprend mieux et plus vite en travaillant avec ses pairs. L'élève est dans une attitude active, essaie, fait des erreurs et apprend de son interaction avec l'ordinateur. Alors que l'erreur dans l'enseignement est souvent vécue comme un échec, le retour de l'erreur est ici vécu comme « instructif » et fait partie de l'apprentissage* ».

D'aucuns sans doute remettront en cause l'idée d'éduquer au numérique mais qu'en est-il de la méthode ? L'apprentissage du code ? Avons-nous vraiment besoin de savoir maîtriser toutes les technologies pour les utiliser et les penser intelligemment ? Pourquoi vouloir ajouter une discipline ? Qui doit enseigner cette nouvelle matière ? Autant de questions qui n'ont pas de réponses pour l'instant et qui ont peu été soulevées. Si Internet est devenu une condition de l'employabilité de nos enfants, la formation doit-elle se limiter aux langages des machines ? Ne doit-elle pas davantage s'ouvrir aux cultures numériques dans leur ensemble ? Que doit-on faire des réseaux sociaux où les jeunes passent l'essentiel de leur temps, de la protection des données personnelles, autant de questions fondamentales totalement ignorées dans ce débat.

Hélène Dupont

1. <http://www.cnnumerique.fr/jules-ferry-3-0-batir-une-ecole-creative-et-juste-dans-un-monde-numerique/>

## Le code c'est quoi ?

On devrait peut-être dire « les » codes tant ils sont nombreux. Il y a en fait autant de codes que de langages informatiques. Un code est une suite de mots écrits. Chaque code a sa grammaire, ses règles de syntaxe et son vocabulaire. Tous ces langages servent à mettre en œuvre des algorithmes, c'est-à-dire une succession d'instructions données à un ordinateur en vue d'un résultat.

## Les quatre révolutions de l'ère numérique selon Serge Tisseron

- dans la relation aux savoirs : passage d'une transmission verticale à une transmission horizontale
- dans la relation aux apprentissages : passage d'apprentissages centrés sur l'intelligence linéaire (verbale) à des apprentissages centrés sur l'intelligence visuo-spatiale
- dans le fonctionnement psychique : passage d'une identité comme propriété privée à des identités en lien avec les groupes
- dans les liens de la sociabilité : passage des liens organisés par la proximité physique à des liens organisés par des centres d'intérêt partagés

Source : Intervention de S. Tisseron — psychiatre-psychologue, Université Paris VII — lors de la conférence « Numérique et pédagogie de projet : osons innover » organisée par Madmagz le 12 novembre 2014 au Labo de l'édition à Paris à revoir sur <http://osonsinnover.education/>

## AU FIL DES DÉPÊCHES

### L'école de 2030

L'étude internationale WISE (le sommet mondial pour l'innovation dans l'éducation) a livré ses conclusions. Pour les experts, les écoles vont devenir des environnements interactifs où les innovations technologiques vont fondamentalement transformer le rôle des enseignants et remodeler les contours de l'apprentissage. Les ressources en ligne appuieront les échanges de « pair-à-pair », faciliteront le dialogue et favoriseront un apprentissage plus collaboratif. Près de la moitié des experts interrogés (43 %) croient que le contenu éducatif sera principalement issu de ressources en ligne, alors que seuls 29 % pensent que les écoles traditionnelles en resteront la principale source. L'innovation ne sera pas uniquement technologique. Pour 75 % d'entre eux, les valeurs les plus importantes seront les compétences personnelles et interpersonnelles. 83 % croient également que le contenu sera plus individualisé. L'enseignant deviendrait un facilitateur d'apprentissage plutôt qu'un maître de conférences.

Pour en savoir plus :  
<http://www.media.wise-qatar.org/wise-survey-school-in-2030-infographics/>  
ainsi que le point de vue critique de Philippe Meirieu  
<http://www.profencampagne.com/article-wise-les-questions-qu-il-fallait-poser-124811573.html>

21



### TICE et enseignants

L'académie de Paris publie une enquête réalisée auprès de 2800 enseignants parisiens sur leur usage des TICE. L'enquête a été saisie en ligne en réponse à un mail. Ce sont donc plutôt des internautes qui ont été sollicités. Mais elle donne quand même une radiographie intéressante. 93 % des enseignants utilisent Internet pour préparer leurs cours mais seulement 38 % les sites académiques, déplore l'enquête. Près de la moitié des enseignants (43 %) échangent des informations et des contenus avec des collègues. 31 % construisent leurs cours de façon collaborative. 23 % mettent leurs cours en ligne.

STAGE DE 3<sup>E</sup>

# La reproduction des élites

Maxime, élève de 3<sup>e</sup>, a choisi de faire son stage dans un hôtel de luxe. Les coups de fil aux amis se succèdent... et c'est au cours

d'un anniversaire que la famille rencontre celui qui va rendre concret le projet de Maxime. La lettre de motivation et le curriculum vitae sont faits pour la forme... Puisque Maxime est recommandé, il est déjà recruté...

## AU FIL DES DÉPÊCHES

## Smartphone

D'après une étude du ministère de l'Éducation nationale japonais, les élèves passant peu de temps sur leur « smartphone » ont de meilleures notes que les utilisateurs intensifs. À 11 ans, un écolier passant 30 minutes par jour sur son « smartphone » obtient 12 à 14 points de plus sur sa moyenne que son camarade utilisant son téléphone plus de 4 h. Au Japon, cela concerne 4 % des élèves en primaire (11 % au collège). Le phénomène est encore plus préoccupant outre-Atlantique, où les jeunes passent en moyenne 8 h par jour devant leurs écrans (smartphones, tablettes, ordinateurs...).

## Mon Orientation Augmentée

À l'occasion du Salon européen de l'éducation, l'Onisep a présenté « Mon Orientation Augmentée (MOA) », son projet d'application intelligente et interactive d'aide à l'orientation, dont le premier module est dédié aux collégiens. L'élève y explore des univers et se projette dans l'avenir, il découvre des formations, des métiers et renforce sa compétence à s'orienter. MOA, accessible aux jeunes en situation de handi-

cap, est personnalisable et interactif. Cette application faci-

lite aussi la médiation avec les équipes éducatives chargées de l'orientation en préparant les élèves à leurs entretiens avec ces professionnels.

## Graines de citoyens

À l'occasion des 25 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant, la Commission nationale consultative des droits de l'homme lance une série de films animés, pédagogiques et ludiques à destination des élèves de primaire afin de les sensibiliser au respect des différences. Ces films, sur des thèmes tels que la non-discrimination, la liberté d'expression, le racket, mettent en scène de drôles de personnages – des fruits et légumes personnifiés – pour sensibiliser le jeune public à ces questions. À diffuser largement et à projeter aux enfants.

[www.cncdh.fr](http://www.cncdh.fr)

Un exemple parmi d'autres pour montrer que les parents s'investissent activement dans la recherche de la première expérience professionnelle de leurs enfants. Les parents de Maxime aideront à leur tour une de ses amies, qui rêve de faire son stage dans le milieu de la télévision. Pour Mickaël, le stage aura lieu dans l'entreprise d'une amie de sa mère, Mélissa dans celle de son père. Il en est le directeur...

Dans les instructions officielles<sup>1</sup>, le stage de 3<sup>e</sup>, appelé « Séquence d'observation en milieu professionnel », est obligatoire, c'est-à-dire inséré dans l'emploi du temps. Il a pour objectif de « sensibiliser les élèves à l'environnement technologique, économique et professionnel ». Nous nous félicitons de cette ouverture sur le monde professionnel qui permet au jeune de se confronter à d'autres milieux, d'autres regards, d'autres habitudes... Maxime raconte avoir modifié son point de vue sur le monde des adultes. « Ils parlaient comme moi » se souvient-il. Mickaël a compris l'importance des codes vestimentaires dès que sa tutrice lui a fait remarquer que le jogging ne cadrerait pas vraiment avec l'entreprise, et Mélissa a reconnu que cette expérience lui a permis de mieux comprendre pourquoi son père revenait souvent si fatigué de son travail : « j'allais de réunion en réunion, j'étais épuisée mais je devais attendre mon père car je ne pouvais rentrer toute seule chez moi ».

## ACQUISITION DE L'AUTONOMIE

Parmi les bénéfices du stage souvent cités, l'acquisition de l'autonomie. Julia était assez stressée de devoir prendre le bus puis le tramway. « Nous avons dû l'accompagner jusqu'à la porte du stage le premier jour » racontent ses parents. « En fin de semaine, non seulement elle y allait seule mais elle avait donné rendez-vous à des amis pour se balader dans le quartier ! ».

Parfois, le stage est l'occasion de mettre en regard le projet professionnel avec le monde réel. Thibaut avait d'abord envisagé un stage chez un luthier. « Beaucoup de refus » explique son père, « jusqu'à ce que l'un d'eux nous explique que le métier n'avait malheureusement pas d'avenir, la majorité des instruments étant aujourd'hui fabriqués en Asie ». Thibaut était déçu mais ce refus lui a permis d'avancer dans sa réflexion. Cette analyse est aussi vraie pour certains métiers accessibles sans ou avec un petit diplôme et dont les conditions de travail se révèlent difficiles. Si le monde de la mode fait rêver beaucoup de jeunes, l'expérience passée à ranger les rayons et les réserves d'une grande enseigne a fait prendre conscience à Sophie que ce métier n'était pas forcément celui qu'elle souhaitait. Le stage peut aussi constituer une véritable découverte. C'est ainsi que Jérémy, qui a atterri par hasard chez un coiffeur en 3<sup>e</sup>, est aujourd'hui patron d'un salon parisien.

À écouter les témoignages, le tableau semble plutôt rose. Et pourtant, pour certains, l'expérience peut se révéler amère. Jules n'a pas réussi à finaliser sa recherche et a dû se résoudre à faire son stage dans son collège. Même si le principal explique que les coulisses d'un établissement scolaire sont riches (et c'est vrai qu'on peut y observer de nombreux métiers), pour Jules, ce moment a été difficile. « Je me sentais nul », confie-t-il. Mélissa, toute fière d'avoir obtenu

son stage dans la rédaction d'une grande chaîne de télévision, a vite déchanté : « On a passé notre semaine à attendre... Personne n'avait le temps de s'occuper de nous ». Les textes sont pourtant très clairs sur les conditions de travail, les horaires, les activités, l'accès à certaines machines et équipements...

La faute à qui ? Pour le ministère de l'Éducation nationale, la recherche du stage est quasi officiellement sous-traitée aux familles : « *les élèves et leurs familles [...] se chargent de la recherche des lieux des séquences d'observation* » peut-on lire dans la circulaire du 8 septembre 2003. Même si le texte nuance en ajoutant qu'« *ils peuvent se faire aider dans leurs démarches par les équipes pédagogiques* », l'idée que les familles doivent s'impliquer semble faire consensus. Et de lire sur le site spécialisé du Cidj<sup>2</sup> : « *Au collège, votre professeur principal peut vous aider à écrire votre lettre ou la relire. Mais, très souvent, les profs vous laissent vous débrouiller tout seul* ». Idem pour le site de l'Onisep : « *Pour ouvrir vos horizons, il faut aller frapper à la porte d'un entourage moins immédiat : un voisin, un ami de la famille, les parents d'un copain...* ». Le site du Rectorat de Paris explique aussi que les « *élèves doivent [...] au cours du premier trimestre se mettre à la recherche d'une entreprise et déposer la convention de stage à son professeur principal au retour des vacances de Noël* ».

## UNE PLATE-FORME DÉDIÉE

Et les établissements ? Et les enseignants ? Et les professionnels de l'orientation ? Est-ce si compliqué d'organiser un accompagnement permettant à tous de partir avec des chances équivalentes au lieu de laisser chaque jeune, chaque famille se débrouiller ? En s'appuyant sur les associations de parents d'élèves, une bourse aux stages pourrait par exemple être constituée au fil des ans. Nombre de structures ayant accueilli des stagiaires se disent en effet favorables à renouveler l'expérience dès lors que celle-ci a été concluante. Pourquoi ne pas s'inspirer, au niveau académique, du Conseil général de Seine-Saint-Denis ? Une plateforme dédiée, « Mon stage de 3<sup>e</sup> » riche en conseils pratiques et proposant de nombreuses offres a été mise en place. Un suivi par l'établissement de l'élève est intégré, le tuteur référent de l'élève étant informé en temps réel des démarches entreprises. Et les offres mises en ligne sont préalablement validées, ce qui constitue une garantie. Est-ce, en effet à la famille de vérifier en amont que le stage sera enrichissant pour le jeune, que les tâches qui lui seront confiées seront conformes aux textes réglementaires, qu'un tuteur sera bien présent pour accompagner le jeune toute la semaine ? N'est-ce pas là la porte ouverte à toutes les inégalités ? Entre les jeunes qui, bien introduits par leur famille, pourront aller à la découverte de tous les métiers de l'entreprise et ceux qui, moins bien armés, exerceront des tâches répétitives, voire pire, attendront qu'un tuteur fantôme les prennent en charge.

Au fil des années, le stage de 3<sup>e</sup> s'est fait une place. Les jeunes l'attendent avec impatience et anxiété, les parents s'y investissent beaucoup. Côté éducation nationale, beaucoup reste à faire pour que tous les jeunes, quel que soit leur origine sociale et leurs aspirations, tirent pleinement parti de cette possibilité qui leur est offerte. Car, qu'ils poursuivent leur scolarité dans les filières générales ou professionnelles, les stages sont pour tous une porte d'entrée quasi obligatoire dans le milieu professionnel. Il est donc important d'en faire une expérience réussie.

Hélène Schneider

1. Circulaire du 8 septembre 2003
2. Centre d'information et de documentation jeunesse

### Sources :

- Cidj : [www.cidj.com/](http://www.cidj.com/) ; Onisep : <http://www.onisep.fr/> ; Rectorat de Paris : [www.ac-paris.fr](http://www.ac-paris.fr) - <http://monstage3e.seine-saint-denis.fr/index.xhtml>.
- À voir aussi la plateforme dédiée du Conseil général de l'Essonne : <http://stages3e.essonne.fr/s3e/index.xhtml>

## AU FIL DES DÉPÊCHES

### École Feng Shui

Le groupe scolaire des Ajoncs vient d'être inauguré à Issy-les-Moulineaux. Projet de rénovation d'un ancien bâtiment mené par l'architecte Pascal Chombart de Lauwe avec l'aide de Laurence Dujardin, spécialiste dans le domaine du « Feng Shui », art chinois millénaire dont le but est d'améliorer la santé, le bien-être et la prospérité de ses occupants.

Chaque lieu et pièce de l'école ont été définis en fonction de leur objectif et de leur orientation solaire : choix des couleurs, des matériaux, disposition des locaux, circulations mais aussi choix et implantation du mobilier.

Le coût de cette opération a été de 4,9 millions d'euros. Pour mémoire, la ville d'Issy-les-Moulineaux a rendu payantes ses activités périscolaires ; vous avez dit « prospérité » ?



### Orientation en uniforme

Parmi tous les salons qui peuvent aider les jeunes à choisir leur futur métier, il en est un nouveau, plutôt surprenant, puisqu'il regroupe les métiers en tenue et uniforme ! Regroupement plutôt hétéroclite puisqu'il réunira des professions aussi diverses que militaire, pompier, policier, gendarme, fonctionnaire territorial, professionnel de santé, des transports, de la restauration, hôtesse et steward, maître d'hôtel et sommelier ayant pour point commun... la tenue vestimentaire. Mais après tout pourquoi pas, on sait que ces métiers dans le domaine des services présentent un potentiel d'embauche important avec là aussi un enjeu sur la féminisation de certains d'entre eux comme l'illustre une des conférences annoncée « *Ces métiers d'hommes exercés par des femmes* » (Les enjeux de la féminisation des métiers exercés en tenue et une uniforme).

<http://jimt.fr/>

JEUNES MIGRANTS

# Scolarisés mais à la rue

Depuis plusieurs années<sup>1</sup>, les jeunes migrants mineurs qui arrivent en

France seuls sont systématiquement rejetés par l'Aide sociale à l'enfance (ASE) qui, déniait leur minorité à la suite d'entretiens et de tests osseux<sup>2</sup>, leur refuse toute protection et tout moyen d'existence. Dans la courte période où elle les prend sa charge, l'ASE ne les scolarise pas et ne leur attribue pas systématiquement un éducateur.

AU FIL DES DÉPÊCHES

Yero libre

Détenu depuis 25 jours au CRA (centre de rétention administrative) de Vincennes, Yero, élève au lycée Léonard-de-Vinci (15<sup>e</sup>) avait été arrêté lors d'un contrôle d'identité. Sans papiers (son « passeur » les lui a volés), il est confronté à un scénario à la Kafka sur son identité (on le confond avec un autre). On le prétend majeur, donc expulsable. Le cauchemar s'achève le 18 novembre : la mobilisation exemplaire des lycéens et du Resf a payé. Il est libre (mais toujours sous la menace d'une Oqtf (obligation de quitter le territoire français)).

Solidarité

Grosse ambiance ce vendredi 21 novembre au Tribunal administratif pour la comparution de Mahamadou, lycéen menacé d'expulsion. Environ 80 personnes dont une délégation de 40 élèves, professeurs, CPE, administratifs du lycée Guimard arrivent en chantant, accompagnées de monsieur le proviseur : « Mahamadou reste avec nous, lycée Guimard solidaire » très émouvant ; seule une partie peut rentrer, les autres restent dehors à chanter. Heureusement la salle est vitrée, on a pu voir lorsque Mahamadou est passé. Le rapporteur a donné un avis très favorable pour un VPF (titre de séjour Vie privée et familiale). Les conclusions sont attendues, l'optimisme est de mise...

Cette situation est reconnue par la Défenseur des droits, auteur d'une note récente à ce sujet<sup>3</sup>.

En arrière-plan de cette attitude de l'ASE : un souci budgétaire des conseils généraux qui financent cette structure, et qui arguent de l'augmentation du nombre des jeunes arrivant sans famille en France. Cette augmentation est réelle, elle n'empêche que le nombre de jeunes étrangers ne représente qu'un très faible pourcentage des bénéficiaires de l'ASE, et on est en droit de s'interroger sur les présupposés qui fondent cette démarche. De même qu'un essayiste posait la question de savoir si 20 000 Roms empêchaient vraiment 60 millions de Français de respirer, on pourrait se demander si quelques centaines, quelques petits milliers à tout prendre de jeunes risquaient de provoquer la ruine des conseils généraux.

Et pour Paris, si quelques dizaines de jeunes mettaient en péril les finances de la Ville.

À PARIS

Grâce à l'alerte donnée par une antenne locale de la Ligue de l'enseignement de l'avenue de Flandre (19<sup>e</sup>), une structure inter-organisations<sup>4</sup> s'est montée, réunissant autour de deux permanences hebdomadaires des compétences juridiques et pratiques. Ce sont notamment ces militants qui conduisent ces jeunes au Casnav (Centre académique pour la scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs, structure du rectorat de Paris) qui leur fait passer des tests et les répartit dans des classes d'accueil généralement situées dans des lycées professionnels. Ces militants les mettent aussi en lien avec le Resf (Réseau éducation sans frontières).

Les enseignants de ces classes, très impliqués, ont face à eux des élèves dont certains ont dormi dehors (donc très peu et très mal) ou qui plus rarement bénéficient de solutions de fortune (foyers africains) parfois inconfortables ou génératrices de conflit. La nourriture est souvent fournie par l'établissement, mais en période de vacances scolaires et en week-end les jeunes se nourrissent le plus souvent seulement le soir aux différentes « soupes populaires ». Du fait de ces conditions d'existence, malgré la présence active de Médecins du monde et la prise en charge médicale dans les établissements, leur santé est fragile.

FAIRE CONNAÎTRE ET INTERPELLER POUR SORTIR DE L'INACCEPTABLE

Les militants du Resf et d'autres associations (Ligue des droits de l'homme, Fcpe, Mrap) ont interpellé les mairies d'arrondissement, et d'abord celles des arrondissements les plus concernés (19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup>). Ces mairies ont témoigné de leur compassion, mais se sont déclarées impuissantes quant à l'hébergement. Du côté de la mairie centrale, même son de cloche. L'absurdité de leur situation qui fait que ces

24





## AU FIL DES DÉPÊCHES

### Immigrés en France

Selon Eurostat, la France est dans le peloton de queue quant à la pauvreté de ses immigrés non communautaires. C'est aussi le deuxième pays, après la Belgique, où l'écart de pauvreté entre immigrés et nationaux est le plus fort. Des chiffres qui relativisent le discours ambiant sur les immigrés « profiteurs » des prestations sociales.

### DES ÉLÈVES CLOCHARDS

Dans une lettre ouverte\* publiée le 9 octobre 2014, la Fcpe-Paris s'indigne du sort réservé au « jeune Cheik Traoré, scolarisé à l'Erea Édith Piaf, qui a obtenu l'abandon des mesures d'expulsion à son encontre grâce à une forte mobilisation unitaire, est toujours sans hébergement. Il a été hospitalisé en état de malnutrition ».

Une dizaine d'autres jeunes du 20<sup>e</sup> sont aussi à la rue, comme quelques dizaines d'autres à Paris. Le collectif MIE 20 (mineurs étrangers isolés) a procédé dans le 20<sup>e</sup> arrondissement à un recensement précis des cas extrêmes, mais malgré les contacts pris à la mairie de Paris et à la région Île de France, malgré l'adoption d'un vœu en conseil de Paris le 30 septembre, rien n'a avancé pour ces jeunes qui vivent comme des clochards et poursuivent, avec les plus grandes difficultés, leur scolarité.

La Fcpe-Paris demande la mise à l'abri de tous les jeunes étrangers isolés scolarisés à Paris.

Qu'ils soient majeurs ou mineurs, ce sont des jeunes sans famille qui doivent être mis sous protection et disposer au minimum d'un toit et de repas réguliers, aujourd'hui, c'est leur vie qui est en danger.

\*Adressée à Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation Nationale, François Weil, recteur de l'Académie de Paris, Henriette Zoughébi, vice-présidente du conseil régional d'Île-de-France, Anne Hidalgo, maire de Paris,

jeunes ne sont pas reconnus mineurs (et n'ont donc pas droit aux aides spécifiques) ni pour autant majeurs (ils n'ont, et pour cause, aucun papier l'attestant) fait qu'on leur oppose partout des interdits : soit « Vous n'êtes pas majeurs, désolé », soit « Vous n'êtes pas mineurs, désolé ».

Il a fallu, suite à un communiqué de la Fcpe-Paris à propos d'un cas particulier<sup>5</sup>, que la presse s'en mêle pour qu'on commence à en parler. L'ouverture des locaux de la Fidl (un des deux syndicats lycéens) à ces jeunes sans-abri, dans le but non de résoudre la question mais d'attirer l'attention sur cette situation, a réussi : lundi 20 octobre, la mairie de Paris a permis à 15 jeunes de trouver une place, une situation à stabiliser et à élargir : Resf avait signalé environ le double de situations pour les deux arrondissements le plus concernés, chiffrant approximativement le nombre de places à une cinquantaine.

À l'heure où nous écrivons, on peut dire que nous sommes au milieu du gué. Et nous voulons que ces jeunes sortent des « eaux glacées du calcul égoïste », selon la fameuse formule, et puissent simplement dormir, manger... pour poursuivre leurs études et accéder à la régularisation. Ils y ont droit : jeune, isolé, étranger ne doit pas être une triple peine.

Jean-Pierre Fournier

1. Pour l'historique, voir l'article récent de J.-F. Martini dans la revue du Gisti : <http://www.educationsansfrontieres.org/spip.php?article51923>
2. Entretiens biaisés et tests osseux sans validité scientifique... mais suivis à la lettre par les tribunaux (voir encadré)
3. <http://www.defenseurdesdroits.fr/connaitre-son-action/la-defense-des-droits-de-lenfant/actualites/accueil-evaluation-et-prise-en>
4. <http://infomie.net/spip.php?rubrique56>
5. <http://www.fcpe75.org/index.php>

### Entretiens biaisés

#### Deux situations rapportées par une enseignante, Solène Lalfert

S. (lycée professionnel Étienne Dolet) a eu 16 ans ce 21 octobre 2014. Le tribunal exclut le jeune du dispositif. Le rapport de France Terre d'Asile qui donne les motifs de cette exclusion signale : « S. est apparu comme un jeune homme difficile d'accès, en retrait, qui éprouve des difficultés à se livrer. Nous n'avons, de fait, recueillis que peu d'éléments pertinents. [...] Le trajet migratoire de S. comporte de nombreuses zones d'ombre. Il ignore la plupart des noms des villes traversées. Nous ne sommes par conséquent pas en mesure de confirmer la sincérité de ce jeune homme. » En fait, S. comprend mal le français et ne sait pas lire. Ses notions de géographie sont très lacunaires. Cela suffit-il à ce qu'on ne puisse pas « confirmer sa sincérité » ? Et le fait qu'il parle peu signifie-t-il qu'il ment ? Mais là n'est pas la question, apparemment. Pour l'évaluateur, S. doit convaincre d'une autre manière. Mais comment ? « Nous n'avons relevé aucun élément d'ordre comportemental qui nous permettrait de confirmer la minorité de S. » dit encore le rapport. Nous aimerions bien savoir ce que seraient ces éléments d'ordre comportemental censés confirmer la minorité. En attendant, il dort dehors.

A. (Erea Édith Piaf) a lui aussi des papiers authentiques, mais « il paraît illogique que l'usager déclare devoir travailler car sa famille est pauvre, alors qu'il a quatre grands frères qui habitent au Mali. » Nous savons bien que les enfants sont la véritable richesse de l'homme, malheureusement il n'est pas prouvé qu'ils éloignent la pauvreté...



# ENTRETIEN AVEC AGNÈS VAN ZANTEN

**S**ociologue de l'éducation, Agnès van Zanten s'intéresse à toutes les questions qui touchent aux inégalités d'éducation, à la formation des élites, aux politiques éducatives... Directrice de recherche au Cnrs, auteur d'ouvrages qui font référence, Agnès van Zanten a accepté de nous recevoir pour parler de la mixité, facteur essentiel de réussite pour nos enfants.

**LIAISONS LAÏQUES :** Au cours de vos recherches, vous avez beaucoup travaillé sur la mixité au sein des établissements, des classes. À l'heure où se dessine la nouvelle carte des réseaux d'éducation prioritaire, les REP et REP +, il nous semble important de revenir sur les enjeux de la mixité pour les enfants.

**AGNÈS VAN ZANTEN :** Les parents se posent des questions légitimes sur les conséquences de la mixité et cela est d'autant plus fort en France que le poids du diplôme initial est très important : peu de seconde chance est donnée aux jeunes. De là vient cette inquiétude, cette anxiété sur ce qui se passe à l'école. C'est encore plus marqué dans les grandes villes où il y a moins d'interconnexions entre les familles. Ce phénomène est préoccupant car nous savons que la mixité est favorable au progrès scolaire des élèves. De nombreuses études, surtout à l'étranger, montrent en effet que les élèves moyens (à faibles), qui constituent le plus grand groupe des enfants, réussissent mieux dans un contexte mixte. Il est aussi à noter que la ségrégation sociale et scolaire est un facteur de division sociale et donc de tension. Pourtant, il est difficile de convaincre les parents car il y a des fondements à leurs inquiétudes. En effet, lorsque l'hétérogénéité est trop forte, que l'écart est trop important entre les élèves forts et faibles, les professeurs peuvent avoir du mal à gérer leurs classes. La mixité est donc un facteur de réussite à la condition que les enseignants en fassent un atout pédagogique, en travaillant par exemple par groupe de niveau, en mettant en place une aide individualisée dans la classe... Cela me semble être le bon modèle qu'il faut promouvoir. Les craintes des parents sont exagérées, mais c'est un fait que certains enseignants sont débordés.

**LA FORMATION DES ENSEIGNANTS EN FRANCE** répond-elle à cette préoccupation ?

**EN FRANCE, LES ENSEIGNANTS REÇOIVENT** une formation très disciplinaire. La formation pédagogique, très limitée, arrive très tardivement dans leurs cursus. Cela a pour conséquence que nos enseignants se revendiquent rarement comme des pédagogues. Ce n'est pas le cas dans d'autres pays, comme les pays du Nord par exemple où la formation disciplinaire est doublée d'une formation pédagogique solide. Dans ces pays, les enseignants interviennent dans des classes hétérogènes et ils ne trouvent pas que cela est difficile car ils ont appris un certain nombre de techniques de gestion des groupes et du travail individualisé en classe. En France, ce manque de formation initiale est aggravé par le fait que les enseignants sont très vite en responsabilité dans les classes et la formation continue est encore insuffisante, voire inadaptée.

**N'Y-A-IL PAS AUSSI CETTE IDÉE ANCIENNE** que vous avez bien développé dans un de vos précédents ouvrages<sup>1</sup>, à savoir que le métier d'enseignant ne s'apprend pas ? Constatez-vous une évolution ?

**C'EST VRAI QUE BEAUCOUP D'ENSEIGNANTS**, y compris parmi les plus jeunes, pensent que le métier ne peut pas se

transmettre. Ils ont par exemple une conception totalement magique de l'autorité. Ils croient que c'est une qualité innée: certains l'ont, ils entrent dans la classe et tout le monde s'arrête de parler et avec d'autres cela n'ira jamais. Il y aussi une dévalorisation de la pédagogie et cette ancienne idée que le rapport au savoir régle tout: « *Tout va quand on rentre dans le savoir* ». Pourtant les jeunes enseignants sont demandeurs d'une profession-



nalisation. Le problème est que la formation pédagogique n'exploite pas les ressources et recherches existantes. Les chercheurs sont peu présents dans la formation et lorsque la pédagogie est enseignée, il peut y avoir une perte de confiance vis-à-vis de ceux qui l'enseignent car ce ne sont pas des spécialistes universitaires. Cela a pu être le cas des enseignants des IUFM. La formation qu'ils dispensaient est restée très empirique, reposant sur leur parcours et leurs expériences personnelles. Je pense que nous avons manqué le changement au début des années 2000. C'est à ce moment-là, quand beaucoup d'enseignants sont partis à la retraite et qu'on a massivement recruté des nouveaux professeurs, qu'il aurait fallu faire évoluer la formation en introduisant plus tôt la pédagogie. On a loupé le coche.

**QUAND ON PARLE D'HÉTÉROGÉNÉITÉ,** le nombre d'élèves par classe n'est-il pas une variable importante?

**IL N'Y A PAS DE NOMBRE MAGIQUE,** même s'il est vrai qu'en France les classes sont plus chargées qu'ailleurs. Concernant les effectifs, toutes les études montrent que la réduction de la taille des classes n'a d'effet que s'il y a un changement dans la manière d'enseigner: si on enlève 10 élèves, mais qu'il n'y a pas de changement de la pédagogie, s'il n'y a pas plus de soutien personnalisé par exemple, les résultats vont être identiques. C'est ce que montrent toutes les études sur les ZEP. En fait, le facteur le plus important dans ce domaine, c'est que le professeur pense ses élèves capables de progresser car les enseignants s'adaptent au niveau supposé de leur public. Certaines enquêtes en particulier aux États-Unis à la fin des années soixante en attestent. Dans une expérience restée célèbre, appelée « *Pygmalion à l'école*<sup>2</sup> », on avait menti aux professeurs sur les QI supposés des élèves. En fin d'année scolaire, les résultats étaient sans appel. Les élèves au QI prétendu élevé avaient plus progressé que les autres. Donc, pour que les élèves progressent, il faut que les enseignants y croient. Ce facteur de croyance est décisif. C'est ce qui explique aussi qu'une classe hétéro-

«...une conception totalement magique de l'autorité...»

gène multiplie les chances de réussite car les élèves faibles sont pris dans une dynamique positive. C'est un constat que j'ai pu faire en travaillant sur des collèges de la banlieue sud dans mon livre *L'école de la périphérie*<sup>3</sup>. Dans les collèges où les professeurs considèrent que les élèves sont moins bons, ils ont tendance à proposer moins d'exercices écrits car ils pensent que les élèves ne seront pas capables de les faire. Ils vont donc proposer davantage

d'activités à l'oral, de projection de films, évalueront moins souvent... Même s'il existe des établissements très mobilisés sur le plan pédagogique, souvent dans ces collèges tout converge pour réduire les exigences en termes de résultats. Il y a un autre facteur important sur lequel nous avons peu d'études, ce sont les possibilités de transfert entre les élèves, que ce transfert soit organisé par l'enseignant, en créant des groupes de niveau par exemple ou qu'il s'agisse de transferts informels, dans la cour, à la cantine. Même quand les enfants copient les uns sur les autres, il y a des formes d'apprentissage qui sont réelles !

**DANS VOS TRAVAUX, LE MOT « COOPÉRATION »** revient souvent. Ce terme trouve-t-il sa place dans l'école aujourd'hui?

**LA COOPÉRATION ENTRE ENSEIGNANTS EST TRÈS VARIABLE** d'un établissement à l'autre, d'un enseignant à l'autre. D'abord parce que ce métier n'est pas construit pour la coopération. Comme d'autres sociologues, j'ai l'habitude de parler d'une structure d'établissement en « boîte à œufs ». Un établissement scolaire est constitué d'une succession de petites salles, indépendantes les unes des autres. Chacun est dans sa salle. Il y a peu de collégialité. C'est pourtant un usage essentiel dans bien des professions, comme dans le milieu médical par exemple. Il n'y a qu'à voir la série télévisée *Urgences* ! Les médecins pensent qu'ils peuvent apprendre des autres médecins, ils échangent sur les cas problématiques, se remplacent, s'épaulent. L'activité est en permanence régulée par les collègues. Chez les professeurs, il y a peu de régulation collégiale. Un enseignant pense rarement qu'il peut apprendre d'un de ses collègues, surtout s'il est d'une autre discipline. Même lorsque l'inspecteur vient visiter un enseignant, cela se passe dans la classe, il est seul. En fait, la régulation la plus forte, ce sont les élèves.

**EST-CE LE CAS** dans tous les établissements?

**NON, LA COOPÉRATION** entre enseignants est beaucoup plus

importante dans les établissements défavorisés mais pour moi il y a souvent une confusion sur ce qu'est réellement le travail en équipe. Dans ces établissements, les enseignants le voient généralement comme une sorte de soutien moral, c'est-à-dire on se tient les coudes, on essaie de tenir. Il ne s'agit pas d'une véritable coopération. Au cours de mes recherches, j'ai eu par exemple l'occasion d'observer les salles de professeurs qui sont rarement des lieux d'échange professionnel. On s'y défoule, on y échange des trucs, des recettes : « *Voilà ce que je fais, ça marche pour moi, ça peut peut-être fonctionner pour toi* », sans assurance puisque comme nous l'avons rappelé plus haut il y a la croyance très forte que le métier d'enseignant ne s'apprend



pas. Dans les salles des professeurs, on ne cherche pas vraiment collectivement des solutions professionnelles face à des cas qui posent problème, comme peuvent le faire les médecins. On peut également souligner que chez les enseignants, le travail en équipe se construit d'abord sur des affinités personnelles et moins sur la reconnaissance des compétences professionnelles. C'est vrai partout bien sûr, moi-même je préfère travailler avec des collègues que j'apprécie, mais dans le cas des enseignants, ces affinités jouent un rôle central en l'absence d'une analyse collective des problèmes des élèves et des pistes de travail.

**ET CONCERNANT** la coopération des enseignants avec les parents ?

**IL CONVIENT DE RAPPELER QUE**, dans une très grande majorité des cas, les professeurs sont assez fragilisés par rapport aux parents parce qu'ils se retrouvent généralement seuls face à eux. Ce qui est certain c'est que plus les professeurs coopèrent entre eux et plus ils sont capables de pratiquer une ouverture par rapport aux parents, tout simplement parce qu'un enseignant qui représente un collectif ne parle pas en son nom seul mais au nom de l'établissement, de l'équipe pédagogique de la classe... Il a les clés pour défendre un projet, expliquer les décisions, le projet d'établissement... J'ai eu l'occasion de faire il y a longtemps une étude à Lyon sur les rencontres parents-professeurs et j'ai pu constater que la plupart du temps, le professeur se retrouve seul face à plusieurs parents qui défilent. Il est d'abord vu dans son individualité. Et la situation peut devenir vite stigmatisante, humiliante pour lui.

**D'OÙ DES MALENTENDUS** souvent ?

**LA SITUATION EST COMPLEXE** car les parents d'élèves sont de plus en plus instruits. Ils ont plus de connaissances, ils sont davantage en mesure de comprendre les enjeux éducatifs.

Pourtant, la séparation demeure. Les parents sont rarement sollicités, on ne leur demande pas leur avis, on leur demande juste de respecter l'enseignant, son noyau d'expertise. Pour ma part, je crois que l'école se doit d'être plus transparente tout en respectant la professionnalité des enseignants. Aujourd'hui, il y a trop de repli, chacun se sent menacé. Les enseignants peinent à reconnaître leurs erreurs et cela provoque de la méfiance des parents, de l'évitement. C'est encore plus fort dans les grandes villes où les gens ne se connaissent pas. Pour autant il ne faut pas trop charger la coopération entre parents et enseignants. Rapprocher les parents est important, mais ce n'est qu'une des clefs de la réussite. Le projet pédagogique est bien plus important et dans

ce projet, il faut pouvoir permettre aux parents de soutenir les actions de l'école sans figer de manière bureaucratique ces échanges. Il y a des familles absentes (pour des raisons linguistiques, de non-intégration, à cause du travail, etc.) dont les enfants réussissent. Parfois d'ailleurs cette non-intégration des parents vient simplement du fait qu'ils se sentent mal à l'aise car ils ont plus de difficulté pour prendre la parole à l'oral, parce qu'ils perçoivent des connivences entre les autres parents dont ils se sentent exclus... Mais cela

ne veut pas dire qu'ils se désintéressent de la scolarité de leurs enfants. D'ailleurs, à niveau social égal, les enfants d'immigrés réussissent souvent mieux parce qu'ils sont portés par l'ambition de leurs parents. Pour l'institution, il y a nécessité à imaginer des situations de dialogue positives, par exemple faire venir les parents pour leur présenter un projet, pour les associer à une réflexion collective... Mais il ne faut

pas chercher à tout prix à institutionnaliser les relations, les figer par exemple dans un emploi du temps... Ce qui est certain c'est que les rencontres entre parents et professeurs doivent impérativement évoluer car telles qu'elles sont conçues, elles sont souvent humiliantes y compris pour le professeur. Lors des rencontres trimestrielles parents-professeurs au collège et au lycée par exemple, selon le nombre de parents qui sollicitent un enseignant, s'effectue une sorte de palmarès... Certains professeurs se retrouvent seuls dans leur salle quand des files de parents font la queue devant la salle d'un autre...

**EST-IL RÉALISTE DE PENSER QU'IL SOIT POSSIBLE** de mener une vraie coopération dans les établissements scolaires aujourd'hui ?

**LA COOPÉRATION PREND BEAUCOUP DE TEMPS** et, dans nos villes où le rythme est intense, cela peut être très compliqué. Dans les collèges et les lycées, par exemple, il faut

drait au moins une réunion par semaine pour discuter des cas difficiles. C'est un élément structurel qui manque.

On a beau en parler dans les textes, il faut du temps pour les mettre en œuvre. Pour cela, il serait sans doute nécessaire que les enseignants soient plus présents dans l'établissement pour permettre justement une communication plus spontanée entre les différents acteurs. Cette question est très sensible car on touche à la question du temps de travail des enseignants en dehors du temps de présence devant élèves à savoir le temps de travail non contraint pour la préparation des cours, la correction des copies... Dans une de mes recherches sur la carte scolaire dans l'académie de Créteil, je me souviens d'une réunion où un architecte était venu présenter le nouveau plan de construction d'un établissement. Il était tout content de proposer aux enseignants des espaces de travail individuels et collectifs. Eh bien, contrairement à ses attentes, il s'est vu opposer un refus net de la part des représentants des syndicats enseignants présents. Les enseignants résistent en effet à ce qu'ils perçoivent comme un renforcement du contrôle de leur activité professionnelle alors qu'une des raisons principales du choix du métier est la possibilité d'organiser une partie de son temps de travail librement.

### COMMENT SE CARACTÉRISE LA MIXITÉ dans les établissements parisiens ?

À PARIS, COMME AILLEURS, la mixité se heurte aux problèmes de gestion des affectations entre les différents niveaux école/collège/lycée. Il faut remédier à la coupure de gestion entre l'école et le collège, l'un étant géré par la municipalité,

l'autre par l'Éducation nationale. Quant aux lycées, le système d'affectation informatisée Affelnet a eu une incidence

positive sur la mixité sociale, mais un effet négatif sur la mixité scolaire. Or, la mixité scolaire est encore plus importante que la mixité sociale pour la réussite des élèves. Il est important de veiller à maintenir cette mixité en sachant qu'elle fortement menacée par la possibilité qu'ont les parents mécontents du fonctionnement du secteur public d'opter pour des établissements privés. À Paris, en outre, les établissements fonctionnent d'abord pour les bons élèves.

Cherchant à anticiper les exigences des grandes écoles et des classes préparatoires les lycées et, par ricochet, les collèges voire les écoles tendent à se focaliser sur la formation des futures élites scolaires et à négliger les élèves en difficulté.

On constate en fait qu'en France l'idéal méritocratique, conçu comme l'accès de quelques-uns aux plus hauts sommets scolaires, permet aux professionnels travaillant dans des établissements défavorisés d'avoir le sentiment d'avoir accompli leur mission dès lors que quelques élèves intègrent les filières d'élite. Mais dégager quelques élites scolaires ne peut tenir lieu de politique d'établissement car que fait-on des 95 % des autres élèves ? On a beaucoup de mal

à sortir de ce modèle, alors qu'il faudrait avoir pour ambition de monter le niveau d'un maximum d'enfants. Le fait de mener une classe entière à un meilleur niveau n'est pas valorisé. C'est pourtant bien là tout l'enjeu de l'éducation et ce sera le sujet de mon prochain ouvrage.

---

**« Il y a nécessité à imaginer des situations de dialogues positives avec les parents »**

---

---

**« À Paris, les établissements fonctionnent d'abord pour les bons élèves »**

---

Propos recueillis par Eve Heinrich et Catherine Terseur

1. *Enquête sur les nouveaux enseignants : changeront-ils l'école ?* / Agnès van Zanten, Patrick Rayou, Bayard, 2004

2. Cette enquête a été menée par les psychologues américains Robert Rosenthal et Lenore Jacobson dans les années 60. Elle a prouvé que nous avons tendance à nous montrer à la hauteur de ce que l'on attend de nous - donc à faire mieux si nous sommes traités comme susceptibles de réussir.

3. *L'école de la périphérie* / Agnès van Zanten, PUF 2012 (2<sup>e</sup> édition)



# Retour sur « Bande de filles »

AU FIL DES DÉPÊCHES

## Contes de fées

À travers un regard résolument moderne et décalé, *Into the woods*, revisite quelques-uns des plus célèbres contes de fées. Rob Marshall, le talentueux cinéaste à qui l'on doit la comédie musicale oscarisée *Chicago* et *Pirates des Caraïbes*, signe le film *Promenons-nous dans les bois*. Les intrigues de plusieurs histoires bien connues se croisent afin d'explorer les désirs, les rêves et les quêtes de tous les personnages. Cendrillon (Anna Kendrick), le Petit Chaperon rouge (Lilla Crawford), Jack et le haricot magique (Daniel Huttleston) et Raiponce (MacKenzie Mauzy), tous réunis dans un récit original où interviennent également un boulanger et sa femme (James Corden et Emily Blunt) qui espèrent fonder une famille, mais à qui une sorcière (Meryl Streep) a jeté un mauvais sort...

## Cinéma en Vercors

Pour sa 27<sup>e</sup> édition, le village de Lans-en-Vercors accueille le Festival du film pour enfants, du 28 décembre au 2 janvier. Au programme, des projections, des ateliers, des rencontres... Un moment de magie, un festival attendu dans un cadre inattendu, au cœur du Parc Naturel du Vercors.

Cinéma Le Wepler, place de Clichy, un mercredi de fin octobre. « *Bande de filles* » est à l'affiche depuis le matin. Il y

a une longue queue. Avec comme une impression de déjà-vu – celle de la première projection de « *Les nuits rouge de Harlem* », de Gordon Parks, en 1971. Même public, mais plus jeune pour « *Bande de filles* ».

On est allé voir le film en famille, une salle bourrée à craquer, surchauffée, expressive et colorée. Un public jeune, averti et attentif. Tout le monde, depuis le succès à Cannes (dans une section parallèle), a écrit sur ce film des choses sensées, affectueuses et inspirées. Le film bénéficie d'un a priori positif. Il faut dire que les quatre « vedettes du film » n'ont pas lésiné sur l'énergie déployée pour le promouvoir sur les plateaux de télévision...

Dans la salle, l'ambiance est incroyable. Malgré les recommandations du personnel de sécurité : « Ne parlez pas trop fort pendant la projection, pensez à vos voisins, etc. ». Rien n'y fait. L'ambiance est électrique mais très plaisante. La lumière s'adoucit. Avec le générique, le calme arrive. Un « La ferme ! » féminin, avec une petite voix fluette déclenche un fou rire généralisé et un commentaire moqueur : « Elle a osé ». Le ton est donné : tout le film sera pour notre bonheur commenté avec un esprit égal à celui des personnages du film. Une projection vivante, habitée de vibrations magiques.

Lors de la fameuse scène où les filles se cognent dessus, la revanche et la punition pour celle qui a osé défier la copine, un souffle de vie s'installe. Quand elle sort le couteau, la salle réagit par un « NON » gigantesque, puis quand elle s'aperçoit qu'il va servir à couper la bretelle du soutien-gorge rouge, c'est du délire et les « oui » fussent. Avec cette scène et l'interprétation de la salle, beaucoup de « non-dits » de la culture de la banlieue passent en un instant.

## UNE IDENTIFICATION TOTALE

La salle vit le film, elle est au diapason de l'action, l'identification est totale. Il y a un peu de la projection de la sortie de l'usine des frères Lumière devant le personnel de l'usine. Malgré la violence de la banlieue, la réalisatrice nous livre des moments d'une drôlerie et d'une légèreté réjouissantes. Une radio-

graphie subtile du statut des filles de quartier. Marieme vit ses 16 ans comme une succession d'interdits. La censure du quartier, la loi des garçons, l'impasse de l'école. L'échec scolaire qui arrive tranquillement. Sa rencontre avec trois autres filles affranchies change tout. Une bande, façon Beatles, une bande de filles en ballade, dans des chambres d'hôtel et sur le bitume des cités. Elles dansent, elles se battent, elles parlent fort, elles rient de tout.

Le film n'est pas dans la « diversité » : il est exclusivement interprété par des garçons et des filles noirs. Le quatuor de comédiennes, Karidja Touré, Assa Sylla, Lindsay Karamoh et Mariétou Touré, est craquant, avec une énergie incroyable. Des actrices aussi bonnes dans l'improvisation que dans les scènes les plus écrites et avec un désir de jeu fort, très fort. Elles sont justes, toujours marrantes et souvent poignantes. « *Bande de filles* » s'impose comme un film rare. Une chronique énergique sur l'adolescence féminine en banlieue. Sidérant de réalisme. Une projection inoubliable d'un film inouï, saillant.



« *Bande de filles* », de Céline Sciamma, 1h52, 2014

Bernard Dubois

## FAMILISTÈRE DE GUISE

# Quand l'utopie devient réalité

Il est un lieu, à quelques dizaines de kilomètres

de Paris, qui donne à réfléchir sur la capacité que peut avoir un homme à changer son destin et celui de ceux qui l'entourent avec l'ambition de changer la société. Ce lieu, c'est le Familistère de Guise, un endroit unique, une histoire originale attachée à celle de son fondateur, Jean-Baptiste André Godin.

Né à Hesquéhéries (Aisne) en 1817 dans une modeste famille d'artisans, il effectue pour se former au travail des métaux un Tour de France qui lui fait découvrir la condition ouvrière de l'époque, ce qui le marquera pour toujours. À son retour il crée un atelier de fonderie dans lequel il met au point un procédé original de fabrication de poêle en fonte qui va faire son succès. En 1846, il installe à Guise ce qui deviendra rapidement une usine importante.

Fortune faite, il aurait pu se contenter de faire prospérer ses affaires, mais Godin est adepte du socialisme utopique et des théories de Fourier. Il veut améliorer la condition de ses ouvriers et, à partir de 1858, alors que d'autres bâtissaient des cités ouvrières constituées de maisons individuelles, il décide de construire un système d'habitat collectif, proposant un ensemble de services intégrant l'éducation, les loisirs, l'approvisionnement. Le Familistère, ou palais social de l'ouvrier, allait naître, opposant à une logique de l'isolement de l'ouvrier celle de la vie collective des familles, de l'exaltation du travail et des vertus de l'enseignement et de la culture.

Godin se soucie particulièrement des enfants. Alors que leur travail est autorisé à partir de 10 ans, il interdit leur embauche avant 14 ans. Pour entrer au Familistère, il fallait, bien avant Jules Ferry, scolariser ses enfants au moins jusqu'à cet âge. Les écoles du Familistère sont mixtes ; nourricerie, pouponnat et bambinat y préfigurent crèches et maternelles. Outre un théâtre, des commerces coopératifs, une ferme, le Familistère comporte également une piscine équipée, avec cette préoccupation constante des plus jeunes, d'un plancher mobile qui permet d'en relever le fond. Car ce qui caractérise Godin, c'est son sens pratique : au Familistère la lumière, facteur essentiel d'hygiène à l'époque, est répartie également entre tous les appartements par des fenêtres d'autant plus grandes que les étages sont bas.

Godin développe la notion d'« équivalent de la richesse » à savoir les conditions de confort, de salubrité, que la bourgeoisie s'offre par l'argent et que le monde ouvrier pourra s'offrir désormais par la coopération. En 1880, il transforme son entreprise en « association coopérative du capital et du travail » dont chaque membre est tenu de vivre au Familistère ; il met en place un système de rémunération précurseur en trois volets, rémunération du travail, rémunération du mérite et rémunération du capital au travers de parts distribuées aux associés de la « société du Familistère ». À sa mort en 1888, sa fortune est transférée à l'association, qui perdurera jusqu'en 1968 !

Bien sûr, rien de tout cela n'aurait été possible sans les ressources d'une entreprise florissante. Sans doute, les raisons de sa fin étaient inscrites dans ses gènes : le nombre d'ouvriers pouvant accéder au statut d'associés était limité, générant progressivement une forme de caste occupant les emplois les moins durs et les postes d'encadrants. Mais cette expérience montre ce que la volonté d'un homme peut accomplir.

C'est un beau message d'optimisme que délivrent ce bâtiment de briques rouges et son créateur. Allez donc les découvrir, vous ne le regretterez pas.

Luc Pasquier



Classe des enfants de 4 à 5 ans des écoles du Familistère en 1899

L'école est organisée de façon moderne, par classe d'âge (cela reste l'exception au XIX<sup>e</sup> siècle) pour la meilleure efficacité de l'enseignement. La construction et l'aménagement des classes sont soigneusement pensés : ample volume, éclairage zénithal pour éviter les éblouissements, mobilier des élèves adapté à leur morphologie et chauffage confortable.

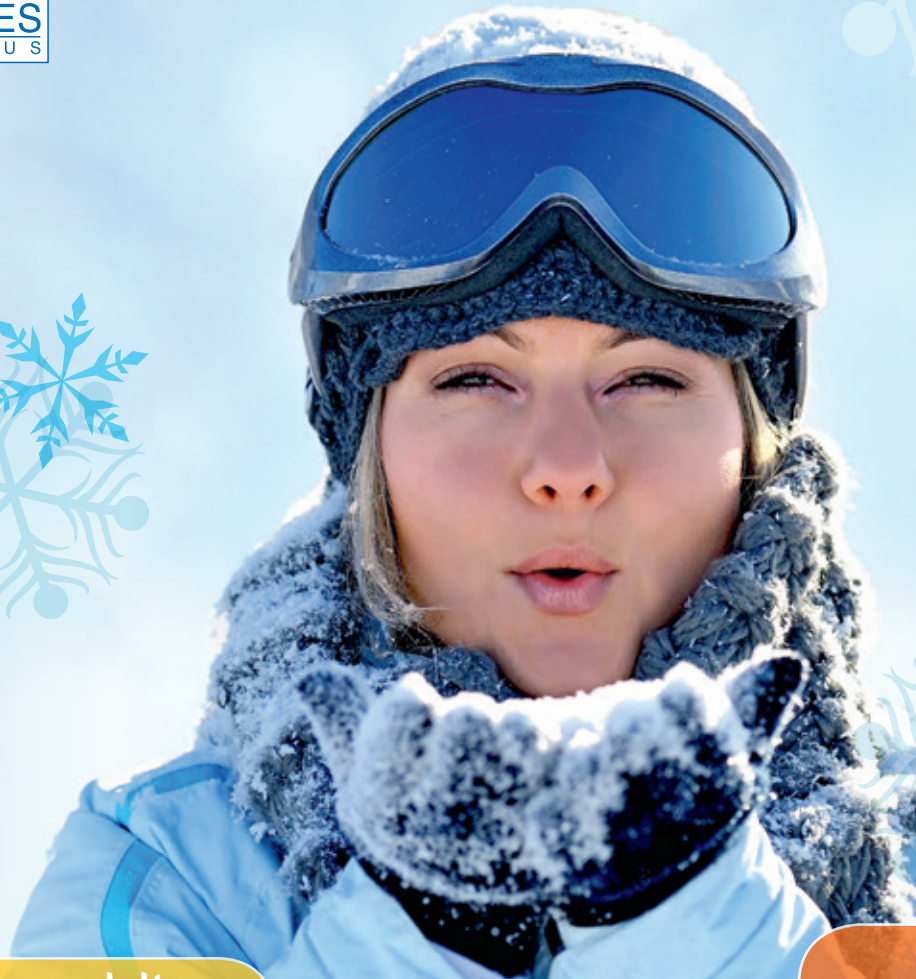


Enfants et leurs nourrices devant la nourricerie et le pouponnat en 1887

L'édifice est dévolu au soin et à l'éducation des plus jeunes. Les services de la petite enfance, dans la terminologie du Familistère, comprennent la nourricerie pour les enfants de l'âge de 15 jours à 2 ans et le pouponnat pour les enfants de 2 ans à 4 ans.



# Passez l'hiver côté vacances !



## Vacances adultes et familles

Des villages de vacances et des logements confortables pour vous sentir comme chez vous. L'occasion de passer un séjour sous le signe du bien-être et de la convivialité.

- \* Plus de 100 destinations vacances
- \* Une vraie charte qualité

## Colos entre copains !

En mode détente ou en stage intensif, plus de 70 activités ludiques et sportives à (re)découvrir. Des vacances éducatives encadrées par des animateurs confirmés.

- \* Des formules adaptées
- \* 100 % fun
- \* Séjours de 4 à 17 ans

## Séjours linguistiques

Grande-Bretagne, Irlande ou Allemagne... des séjours pour jeunes de 11 à 20 ans en formule classique, intensive ou en immersion. Un enseignement complet pour une véritable progression.

- \* 60 ans d'expérience
- \* Départs de votre région
- \* Un organisme agréé



Retrouvez-nous sur [www.vacances-pour-tous.org](http://www.vacances-pour-tous.org)



Brochures gratuites sur demande, bon à découper et à retourner à :  
Vacances pour tous - 21, rue Saint-Fargeau - CS 72021 - 75989 Paris cedex 20  
Tél. : 01 43 58 95 66 - E-mail : [vpt-individuels@laligue.org](mailto:vpt-individuels@laligue.org)

### FAMILLES 2014-2015

Toussaint/Noël/Hiver/Printemps

- France
- Étranger

### JUNIORS 2014-2015

Toussaint/Noël/Hiver/Printemps

- Vacances enfants/adolescents
- Séjours linguistiques

Mme  Mlle  M. (écrire en lettres capitales)

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_